



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 23 OCTOBRE 2023 - N° 1264 - 54^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Mignon a des idées !

L'ascension fulgurante d'Emmanuelle Mignon fait monter à droite des vagues d'espoir – et de jalousie – au moment où Laurent Wauquiez se lance dans la bataille.

Ancienne directrice de cabinet de Nicolas Sarkozy, cette brillante avocate a été nommée vice-présidente des Républicains et semble bien placée pour conduire la liste de ce parti aux élections européennes. Mieux : elle est chargée d'établir un projet !

Le blabla habituel sur les valeurs n'aurait pas éveillé notre attention si Emmanuelle Mignon n'avait pas signifié à *L'Opinion* qu'elle voulait supprimer l'élection du président de la République au suffrage universel pour établir « un régime parlementaire classique ». Audacieux pour l'idéologue en chef d'un parti qui est censé se réclamer du gaulisme.

Ce coup de menton théorique nous amène à formuler trois hypothèses.

Il est possible que la camarade Mignon veuille détruire la fonction présidentielle faute de pouvoir s'en parer. Elle se rapprocherait alors du Parti communiste, adepte du régime d'Assemblée.

Il est probable que la citoyenne Mignon a parlé sans trop réfléchir, pour prouver à ses amis qu'elle veut en finir avec le dogmatisme.

Il est improbable mais pas tout à fait impossible que cette amie des idées soit tentée par ce que nous préconisons : un chef d'État arbitral, indépendant de tous les partis. Allez, Les Républicains, encore un effort pour donner à la République la monarchie parlementaire et démocratique qui sortirait la France du carcan oligarchique ! ■



WIKIPEDIA, PHOTO : THINKERVIEW.

Les espoirs que le chef de La France insoumise avait fait naître en 2017 se sont évanouis, au fil des purges et des coups de gueule. Au lieu de devenir un nouveau tribun populaire, capable de battre Marine Le Pen sur son propre terrain, Jean-Luc Mélenchon a choisi une ligne sectaire tout en prétendant dominer la gauche.

Ses complaisances pour l'islamisme, sa tactique d'obstruction pendant le débat sur les retraites, ses propos irresponsables pendant les émeutes de l'été et son refus de condamner le terrorisme du Hamas sont les principales étapes de sa chute. Voici la gauche à nouveau décomposée. L'article de B. La Richardais en page 2.

Israël en guerre

En réplique au pogrom organisé par le Hamas le 7 octobre, Israël mène une guerre territoriale pour assurer sa sécurité.

Dominé par les militaires, le cabinet de guerre encadre Benjamin Netanyahu qui n'avait pas écouté les avertissements de ses généraux quant au danger venant de Gaza. Face au fanatisme génocidaire du Hamas, Tsahal, qui incarne la nation armée, refuse de mener une guerre religieuse. Comme en 1948 et en 1967, Israël mène

une guerre territoriale pour assurer sa survie. C'est l'usage de la force militaire qui tracera les nouvelles frontières et leurs glacis. Quelle que soit la formule trouvée, elle fera office de règlement en attendant que l'on invente des voies de droit... L'article d'Y. La Marck en page 9 et un communiqué du comte de Paris en page 19.

Dans ce numéro :

Page 4 : Les associations de défense de la langue française.

Page 5 : L'UE aux mains des lobbies (II).

Page 7 : Le colloque des amis de Coralie Delaume.

Page 12 : Maurice Godelier et la fin du modèle occidental.

Page 15 : L'exception Jean-Claude Michéa.

Page 20 : Éditorial.

Le pari perdu de la résilience.

La chute de la Maison Mélenchon

L'homme qui avait toutes les qualités pour devenir le nouveau tribun de la plèbe, fédérateur d'une gauche patriote, a longuement dérivé vers le sectarisme islamo-gauchiste, cette maladie sénile du révolutionnarisme petit-bourgeois.

Qu'on se le dise : nous ne commentons pas la chute de la Maison Mélenchon avec la joie mauvaise du *Figaro*. Comme le murmure notre Chouette dans cette même page, certains rédacteurs de *Royaliste* avaient donné leur voix à Mélenchon en 2017, estimant que ce déjà vieux militant était capable de reconquérir une partie de l'électorat populaire sur le Front national et de présider ensuite à un vaste rassemblement de la gauche patriote et socialiste. L'appel obstiné à la fondation d'une « VI^e République » empêchait la Nouvelle Action royaliste d'appeler à voter Mélenchon, mais il était possible de garder un minimum d'espoir.

Cet espoir a rapidement disparu. À l'automne 2017, nous jugions encore que le chef de La France insoumise était capable du meilleur – le combat contre les ordonnances réformant le code du travail – et du pire, qui surgissait à l'occasion de basses polémiques. C'est le pire qui l'a emporté : liquidation de la tendance patriote de La France insoumise et ralliement de plus en plus net à l'islamo-gauchisme – représenté à l'Assemblée nationale par Danièle Obono.

Dérives inquiétantes. – Bon tacticien, Jean-Luc Mélenchon semblait capable de surmonter ses contradictions. Accro à l'élection présidentielle, il jurait à chaque échec qu'il gagnerait à la suivante. Il se posait en porte-parole des classes populaires alors que celles-ci votent pour Marine Le Pen (1) et que le cœur de sa militance se trouve dans la nouvelle bourgeoisie urbaine qui a évincé le menu peuple des quartiers qu'elle a conquis. Mais J.-L. Mélenchon avait obtenu un résultat très honorable à la présidentielle de 2022 et la création de la Nupes avait permis une solide représentation de la gauche à l'Assemblée nationale...

Tout cela appartient au passé. Jean-Luc Mélenchon a détruit



Convention de la Nupes en mai 2022. En un an, Jean-Luc Mélenchon a transformé sa créature en champ de ruines.

son œuvre, avec la certitude qu'à la fin des fins c'est lui qui va gagner. Quand le chef est persuadé d'avoir toujours raison, quand l'appareil paralysé par la déférence est régulièrement purgé des apparatchiks suspects, quand les erreurs et les fautes sont systématiquement attribuées à la malveillance des compagnons de route et à la méchanceté de l'ennemi, quand la langue de bois masque les évidences et que le rapport aux vérités historiques élémentaires est tordu pour concorder avec la Vérité officielle, on se trouve manifestement devant une dérive sectaire. Les indices de cette dérive sont repérables

depuis plusieurs années dans les discours et les écrits, mais il a suffi de quelques séries d'actes publics pour que des fractions de plus en plus importantes de l'opinion se détournent de La France insoumise.

Quand le partisan du mandat électif révocable soutient Adrien Quatennens, condamné pour violences conjugales en décembre 2022, et le fait réintégrer dans le groupe parlementaire LFI, on s'inquiète. Quand les députés mélenchonistes décident, au début du débat sur la réforme des retraites, de jouer l'obstruction systématique sans consulter leurs partenaires de la Nupes et contre l'avis ex-

primé par les syndicats, on s'indigne. Quand les dirigeants de La France insoumise refusent d'appeler au calme lors des émeutes de l'été dernier, croyant que les bandes de pillards sont des insurgés en quête d'un monde nouveau, on se dit que les théoriciens de la « révolution citoyenne » se moquent du monde et plus particulièrement des travailleurs, des commerçants, des retraités modestes qui ont subi le saccage de leur quartier. Tout cela sous l'égide de Sophia Chikirou, députée omnipotente, surnommée « la reine mère », qui risque une mise en examen pour escroquerie et abus de confiance.

Sur le mur de Jean Chouan

MÉLENCHON L'A DIT EN 2019 : « LA RÉPUBLIQUE C'EST MOI ». DANS CE CAS, LA RÉPUBLIQUE...



... CE N'EST NI LE PCF, NI LES SOCIALISTES, NI LES ÉCOLOS, NI LA GAUCHE EN GÉNÉRAL, PUISQUE TOUS ABANDONNENT LA NUPES !



LA RÉPUBLIQUE, C'EST MÉLUCHE, LE VÉNÉZUÉLIEN MADURO « DÉMOCRATE EXEMPLAIRE », LES WOKE ET LES ISLAMISTES : BEN ÇA FAIT PAS RÊVER...



QUAND JE PENSE QUE J'AI VOTÉ POUR LUI EN 2017 : HIBOU QUI S'EN DÉDIT, ON NE M'Y PRENDRA PAS !



Vénéré par LFI, l'Incorruptible doit se retourner dans sa tombe.

Le coup de grâce. – L'insoutenable s'est produit lorsque Jean-Luc Mélenchon, Danièle Obono et Mathilde Panot ont obstinément refusé de dire que les pogromistes du Hamas sont des terroristes, désignant comme « crimes de guerre » des crimes contre l'humanité. Les minorités colonisées et exploitées ne peuvent mal faire, ou si peu quand elles y sont forcées ! Ce sont là les derniers débris des illusions du gauchisme des années soixante, accommodées à la sauce wokiste pour capter les voix des banlieues racisées.

On sait que les communistes, les écologistes et les socialistes ont tour à tour signé l'acte de décès de la Nupes. Chaque parti mènera pour son propre compte la campagne des européennes, ce qui était prévu, puis ils se lanceront dans d'accablantes tractations en vue de la prochaine présidentielle. Pendant ce temps, le Rassemblement national continuera d'engranger des suffrages. Merci, M. Mélenchon ! Ce n'est, hélas, pas la première fois qu'une ligne révolutionnariste favorisera la prise du pouvoir par l'extrême droite. ■

B. LA RICHARDAIS.

(1). Il y a débat sur ce point entre Julia Cagé et Thomas Piketty, d'une part, et Jérôme Fourquet, d'autre part. Nous y reviendrons.

Prix de l'électricité : pas de quoi triompher

Après un bras de fer acharné entre la France et l'Allemagne sur la régulation des prix de l'électricité nucléaire, les pays membres de l'Union européenne sont parvenus à un compromis incertain.

Le 17 octobre dernier, les vingt-sept ministres de l'énergie de chaque pays se sont mis d'accord sur un texte visant à réduire la facture des ménages et des entreprises. Celui-ci autorise la France à réguler les tarifs de la totalité de sa production nucléaire pour en faire bénéficier les consommateurs tout en posant des garde-fous afin d'éviter des distorsions de concurrence, alors que plusieurs États (Allemagne, bien sûr, mais aussi Danemark et Espagne) s'inquiétaient de perdre en compétitivité face à la France.

Il prévoit également – et nous ne pouvons que nous en réjouir – la disparition en 2025 du dispositif existant ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique). On peut toutefois se demander pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt alors que cette « usine à gaz » tarifaire a démontré qu'elle est une aberration économique et sociale qui a déjà provoqué de graves dégâts dans notre tissu de TPE/PME et nourrit, pour une part importante, une inflation très préjudiciable à une majorité de citoyens.



Ligne à haute tension en France. La compétitivité de notre filière nucléaire n'est pas encore sauvée.

Le texte adopté institue les Contrats sur la différence (CFD), qui sont un mécanisme de soutien à la production d'électricité décarbonée, renouvelable ou nucléaire, permettant de neutraliser les risques associés à la volatilité des prix de l'électricité sur le marché de gros.

Schématiquement, les CFD prévoient de fixer un « prix pivot » offrant aux producteurs une marge positive et garantie par l'État, afin d'encourager ceux-ci à investir dans des projets énergétiques décarbonés à long terme :

- si le cours du marché de gros dépasse le prix pivot, le producteur d'électricité reverse la

différence à l'État. Ces fonds peuvent ensuite être redistribués aux consommateurs ou utilisés pour d'autres investissements énergétiques décarbonés ;

- si le cours du marché de gros est inférieur au prix pivot, l'État compense le producteur pour la différence, lui garantissant ainsi un revenu stable.

Les CFD sont au cœur des tensions franco-allemandes, car la France a obtenu qu'ils s'appliquent à la totalité du parc nucléaire hexagonal alors que l'Allemagne, sortie du nucléaire, redoute que cela procure ainsi un avantage compétitif décisif à l'industrie française.

Paris et Berlin ont malgré tout approuvé le texte. Reste à voir quelles limites seront introduites pour réguler le parc d'EDF, alors qu'il y a encore quelques mois, l'exécutif français affirmait vouloir en contrôler près de 90 % afin d'échapper à un marché devenu fou, quand l'Allemagne, elle, souhaitait plafonner ce pourcentage autour de 5 % à 10 %. Mais aussi quel prix pivot sera finalement accepté par la Commission, si tant est que le texte passe l'étape du Parlement européen où il a été mis en discussion le 19 octobre.

Il y a donc encore loin de la coupe aux lèvres. C(Q) FD... ! ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La politique au crible

■ **Un 49.3 sans surprise.** – Discussions houleuses à l'Assemblée nationale autour du projet de loi de finances (PLF) pour 2024. Les oppositions, rejointes par certains groupes de la « majorité », ont déposé plus de 5000 amendements et adopté plusieurs mesures (taxes sur les transactions financières, sur les superdividendes, retour de l'exit tax...) qui ont fait hurler le gouvernement. La commission des finances a rejeté le volet recettes du PLF, du jamais vu sous la V^e République ! Mme Borne n'avait pas d'autre choix que d'utiliser l'article 49.3 dès cette première lecture.

■ **Verts de gauche.** – Les militants d'EELV se sont réunis le 14 octobre à Pantin, dans le plus grand sérieux, pour décider... de

changer de nom : ils s'appelleront désormais « Les Écologistes ». Un non-événement ? Oui, si l'on se réfère aux ambitions du nouveau mouvement qui se donne pour objectifs (sans rire) de réunir un million de sympathisants en 2027 et de devenir « le premier parti du monde rural » ! Non, si l'on voit dans cette création le triomphe de la ligne « modérée » d'EELV, représentée par Marine Tondelier, au détriment du groupe des « radicaux », regroupés autour de Sandrine Rousseau. « Nous avons vocation à redevenir un parti de gouvernement et à retrouver les suffrages des classes moyennes et populaires », a proclamé Mme Tondelier. Chiche !

■ **Verts de droite.** – Il existe aussi des écologistes de droite et LR se fait fort de les attirer. C'est du moins ce qu'a dit Éric Ciotti lors de

la Nuit de l'écologie, qui s'est tenue le 10 octobre... sous la tour Eiffel. Au programme : une écologie de la liberté, de la croissance et du pragmatisme. Et pour les mesures ? « C'est beaucoup trop tôt », ont répondu en chœur les participants. Voilà encore un sujet où le temps joue pour les Républicains !

■ **Crise de l'eau, outre-mer.** – À Mayotte, déjà éprouvée par la crise migratoire, la population subit des coupures d'eau deux jours sur trois, depuis le 4 septembre, et la préfecture en est réduite à distribuer des bouteilles d'eau.

En Guadeloupe, le problème de l'eau potable, polluée et mal distribuée, dure depuis plus d'une décennie. En cause : l'état lamentable des réseaux, la contamination des nappes et la déforestation galopante. Mais l'État, aveugle, n'anticipe rien, ne prévoit rien. Fi-

nira-t-on, un jour, par comprendre que nos régions d'outre-mer devraient être des vitrines de la France et non des territoires voués au sous-développement ?

■ **Nouvelle-Calédonie.** – Une rencontre inattendue : les nouveaux sénateurs de l'archipel, Robert Xowie (groupe du PC) et Georges Naturel (LR), se sont retrouvés le 5 octobre à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, pour la cérémonie du bonjour coutumier. Les deux parlementaires ont confirmé à cette occasion leur volonté d'agir de concert pour faire progresser les négociations sur le nouveau statut. « Nous avons demandé de rejoindre les délégations qui discutent avec l'État. La population calédonienne en a marre de l'affrontement des blocs », a précisé Georges Naturel.

HUBERT DE MARANS.

Langue française : un univers d'astres et de désastres

Du « *bon milk from chez nous* » au « *Health Data Hub* » en passant par le « *# I Love Nice* », les adeptes d'une langue française démantelée voire disparue, tant du privé que du public, s'affichent sans retenue.

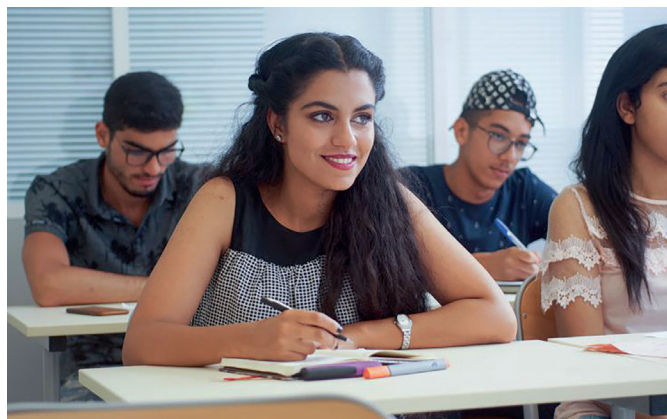
Que font donc l'Académie française, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et les experts de la Commission d'enrichissement ? Peut-on s'interroger ? Sans réelle autorité, ces structures proposent, face à l'anglais, des mesures de protection et d'enrichissement du français, aux gouvernements successifs qui restent inertes dans leur mise en œuvre !

L'élite au pouvoir, anglophile par formation et eurobête par facilité, a renoncé à une politique active de protection et de promotion du français. L'abandon du français comme vecteur d'une pensée humaniste et ouverte au monde en est la conséquence.

Ainsi, l'État ne joue pas son rôle dans l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française dite loi Toubon.

Alors, l'État déficient délègue à quatre associations agréées son rôle qui est de faire respecter la loi (1).

Deux d'entre elles, l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) et le Forum francophone des affaires (FFA) favorisent le dialogue entre les cultures, la coopération entre les communautés francophones à l'étranger et le français



Cours à l'Institut français du Maroc. Alors que le français est maltraité en France, son usage est en progression continue dans le monde.

comme langue de travail dans les échanges économiques internationaux.

Les deux autres associations, Avenir de la langue française (ALF) et Défense de la langue française (DLF, la plus importante numériquement avec environ 3000 adhérents), luttent pour la diversité linguistique en Europe, la qualité de la langue, et s'opposent aux dérives langagières ou hasardeuses comme l'écriture dite inclusive. Les conséquences de l'intelligence artificielle est un sujet d'étude.

ALF et DLF permettent à leurs membres d'agir, au quotidien, pour continuer de pouvoir apprendre, travailler et tout

simplement vivre en français en France.

Ces associations se dressent résolument contre l'anglais comme langue commune et obligatoire que cherche à imposer la Commission européenne, en connivence avec les gouvernements européens.

Les associations, agréées ou non (2), mènent en commun ou séparément des actions de terrain :

- des initiatives préventives ; ainsi, DLF est en pourparlers avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 pour que le français, première langue de l'olympisme, soit bien présent en tous lieux ;

- des procédures contentieuses (collectif Oser le français), au titre de la loi Toubon, contre l'utilisation d'appellations en anglais par des collectivités publiques ;

- des actions symboliques et médiatiques comme le prix d'indignité civique de la Carpette anglaise remis chaque année à un naufrageur de la langue française en France, par un jury indépendant.

Que manque-t-il à ces associations ? Des moyens financiers assurément, un soutien des médias indubitablement, des adhérents nombreux pour agir comme groupe de pression certainement.

À côté des étoiles associatives, dans la galaxie Langue française, il y a des satellites publics et privés qui rayonnent, notamment à l'étranger : les 98 instituts français, les 829 Alliances françaises et, espérons-le, la nouvelle Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. Il est juste, aussi, de mettre en avant l'Œuvre d'Orient, qui joue le rôle de Sirius, l'étoile la plus brillante du firmament, dispensant au Proche-Orient, encore dévasté, un enseignement en français pour 400 000 élèves de toutes confessions dans plus de 400 établissements scolaires catholiques.

Alors oui, avec les associations, prenons notre destin en main, personne ne le fera à notre place. Refusons les diktats du tout-à-l'anglais et du tout-en-anglais, qui ne reflètent que la réalité d'un moment !

Amañ eo red neu pe veui ! (3) ? ■

MARC FAVRE D'ÉCHALLENS.

La quinzaine sociale

■ **Conférence sociale.** – L'objectif de la conférence sociale organisée par Matignon le 16 octobre était ambitieux : « *Nous nous retrouvons aujourd'hui avec la volonté que le travail paye mieux* », a déclaré Elisabeth Borne. Mais de poursuivre : « *C'est la négociation qui amènera la révision des grilles de classifications* » et « *fera évoluer les salaires minimums des branches qui sont encore en dessous du Smic* ». Donc rien de neuf dans les relations entre partenaires sociaux et État qui, « *dans une économie de marché ne fixe pas les salaires, ne fixe pas les prix* », a souligné Bruno Le Maire. Tout en souhaitant « *une dynamique salariale qui doit être notre objectif collectif et garantir le plein-emploi* » à condition d'éviter l'indexation des salaires sur l'inflation et

un coup de pouce au Smic. Après s'être réjouie qu'« *enfin on parle de salaires dans un cadre tripartite* », Sophie Binet a déchanté : « *Ça sert à rien de nous faire venir pour une journée de conférence sociale consacrée aux salaires si on ne parle pas de salaires* ».

■ **PLFSS.** – Lors de l'examen en commission du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), les députés ont voté, le 19 octobre, pour une suppression des exonérations patronales de cotisations sociales sur les salaires supérieurs à 2,5 Smic. Cette mesure, instaurée au début des années 1990 pour favoriser l'emploi des personnes à faible revenu, ne concernait alors que les salariés payés au Smic et pouvait se justifier, bien que les études effectuées ex-post aient montré le contraire. Elle a, par la suite, été étendue à des salaires supérieurs au Smic.

Aujourd'hui, les députés jugent que ces exonérations sont sans impact sur l'emploi et la compétitivité. Le gouvernement pourra retenu ou écarter cette suppression s'il recourt au 49.3.

■ **Partage de la valeur.** – Après l'Assemblée nationale, en juin, le Sénat a adopté, le 17 octobre, le projet de loi sur le partage de la valeur au sein des entreprises, une transposition fidèle d'un accord national interprofessionnel conclu entre syndicats et patronat en février. Bonne nouvelle : cet accord vise à étendre la participation, l'intéressement et les primes de partage de la valeur (« *prime Macron* ») à toutes les entreprises d'au moins 11 employés. Mauvaise nouvelle : tous ces dispositifs se substituent aux augmentations de salaires et sont exempts de cotisations sociales.

P.L.R.

(1). Pour exercer les droits reconnus à la partie civile concernant les infractions aux dispositions des articles 2, 3, 4, 6, 7 et 10 de la loi Toubon.

(2). Associations entreprenantes comme l'Association Francophonie Avenir (AFRAV), le Collectif républicain unitaire pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (CO.U.R.R.I.E.L.) ou l'Observatoire des Libertés.

(3). « *C'est le moment de nager ou de se noyer* », expression bretonne illustrant bien le temps présent.

Si les *lobbies* sont souvent critiqués pour leur opacité, il n'en reste pas moins que leurs méthodes pour influencer les lois sont bien connues et fort mal encadrées, bien souvent à la limite de ce qui est légal.

L'UE aux mains des *lobbies* (II)

Bien loin de ce que l'on peut s'imaginer, l'influence du *lobbying*, pour être efficace, s'exerce le plus en amont possible, car c'est au stade précoce que se définissent les grandes orientations. Le « travail » exercé sur les députés se fait seulement en fin de processus. Ce sont donc les fonctionnaires de la Commission européenne qui sont ciblés dans un premier temps. Ainsi sont visés les *policy officers* (responsables des politiques publiques), les agences réglementaires et leurs comités scientifiques (chargés de surveiller des secteurs très réglementés ; leur mission scientifique et technique consiste à évaluer les risques et à émettre un avis), l'Agence du médicament (EMA), l'Agence des produits chimiques (ECHA) et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), fortement critiquée pour sa proximité avec les industriels des secteurs qu'elle doit contrôler, d'où de nombreuses accusations de conflits d'intérêts.

Enfin, autre cible des groupes de pression, les groupes d'experts mis en place par la CE lorsqu'elle étudie un sujet. Ils sont chargés de produire diverses études. Dans le jeu de la « concurrence libre et non faussée », il est essentiel pour les entreprises de placer leurs propres experts au sein de ces groupes d'experts. Certains collectifs, comme Alter UE et différents députés européens de gauche dénoncent une surreprésentation des industriels et commerciaux dans ces groupes et les situations de conflits d'intérêts. À titre d'exemple, les LuxLeaks ont révélé que, parmi le groupe d'experts des politiques fiscales figurait PricewaterhouseCoopers (PwC), célèbre cabinet de conseil de 350 multinationales, spécialiste des montages complexes d'optimisation fiscale...

Des stratégies multiples. – Influencer la procédure législative est une pratique essentiellement bureaucratique. Pour convaincre les décideurs, il faut une parfaite connaissance des procédures législatives, des engrenages de l'administration et de toutes ses subtilités hiérarchiques. Il faut transmettre le bon message, au bon moment et à la bonne personne. Le « bon message » est souvent un exposé de position sur un projet législatif sans cesse répété, que ce soit durant des conférences, des rendez-vous, par courriel. Répéter, inlassablement... Le bon moment est calé sur le processus de décision, que ce soit durant les discussions internes à la Commission, lors du débat au Parlement ou des « trilogues » (1). En ce qui concerne la « bonne personne », cela dépend du stade du processus. Il faut établir de bonnes re-



Session du Parlement européen. Une grande partie des ex-commissaires et eurodéputés travaillent pour des groupes de pression.

lations avec les fonctionnaires chargés du dossier, « capter » la personne réceptive pour qu'ensuite, en ce qui concerne les députés notamment, celle-ci puisse le défendre au sein du Parlement.

Plus de 50 % des ex-commissaires et 30 % des ex-députés du Parlement européen travaillent pour les organisations inscrites au registre de transparence.

Parce que les décisions de l'UE ont un impact direct sur les intérêts des entreprises, ces dernières ont décidé de participer à l'élaboration des textes. C'est là le rôle des *lobbies*, qui deviennent coproducteurs des politiques publiques. Pour ce faire, ils procèdent à la *capture* du régulateur, qui consiste à infiltrer les lieux d'expertise et de pouvoir. Les *lobbies* n'interviennent pas depuis l'extérieur. C'est une véritable coopération avec les fonctionnaires : les *lobbies* coproduisent des textes réglementaires dès les brouillons initiaux. Le gros de leur travail consiste en d'intenses échanges quotidiens au niveau administratif avec la CE (écriture des textes, révision des différentes versions...) jusqu'à aboutir à la décision et à l'exécution du texte définitif. Travailler avec les fonctionnaires de la CE depuis des décennies permet de devenir expert sur les sujets donnés et d'instaurer une solide confiance, ce qui ouvre plus facilement les portes.

Pour arriver à ses fins, le *lobbying* utilise des outils aussi divers que variés, sou-

vent au-delà de la morale. Par exemple, l'utilisation du passage du public au privé (*revolving doors*) : les cabinets de *lobbying* recrutent des personnes ayant travaillé à la Commission européenne. D'après Transparency France, plus de 50 % des ex-commissaires et 30 % des ex-députés du Parlement européen travaillent pour les organisations inscrites au registre de transparence. Et l'inverse est bien entendu possible.

Créer la suspicion. – D'autres méthodes sont très efficaces, comme la répétition des messages par plusieurs canaux, la stratégie d'encerclement qui consiste à multiplier les entretiens en montant dans la hiérarchie européenne, tout comme l'utilisation des *think tanks*, la stratégie du chiffre épouvantail afin d'exagérer l'impact économique, l'isolement des décideurs récalcitrants en jouant sur les rivalités au sein de l'institution, la mise en avant de l'impact négatif sur l'emploi, les consignes de vote à l'intention des députés, les menaces de poursuites pour non-respect de la réglementation, l'instauration de « bonnes pratiques », beaucoup moins contraignantes que les réglementations (c'est le cas de l'accord européen NepSi : il ne mesure ni ne fixe aucune limite sur l'exposition pour les travailleurs de la silice cristalline, suspectée d'être cancérigène).

Outre ces diverses pratiques souvent douteuses, la plus spectaculaire est sans doute la « *manufacture du doute* » et le « *science washing* ». Il s'agit d'émettre une suspicion systématique sur la qualité du travail scientifique qui sert de base à la réglementation. Cela passe par plusieurs méthodes : production d'études et de critiques scientifiques financées par des cabinets de défense du produit (c'est le cas de Monsanto, qui finance des études pour repousser l'interdiction du glyphosate), attaques et discréditisation des scientifiques indépendants et des études issues des autorités régulatrices, publications dans des revues capturées (articles rédigés par des scientifiques liés à l'industrie).

La porosité entre les institutions de l'UE et les *lobbies* pose un véritable problème de légitimité des pouvoirs et donc des systèmes démocratiques. Un encadrement sérieux du *lobbying* est nécessaire, mais Bruxelles ne semble pas pressée d'y remédier, et ce malgré les assauts répétés de plusieurs ONG. ■

AYMERIC DARAN.

(1). Désignant « une négociation inter-institutionnelle informelle qui réunit des représentants du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne ».

L'élevage français, courtisé mais peu soutenu

Malgré la hausse des matières premières et du coût de l'énergie, malgré les actions des lobbies « antivieilles » et les oukases bruxellois, l'élevage français résiste. Mais son avenir serait mieux assuré si les politiques passaient des discours aux actes.

■ **Sommet de l'Élevage.** - Près de 115 000 personnes ont arpenté les allées du Sommet de l'Élevage de Courmon-d'Auvergne, dans la métropole de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) entre le 3 et le 6 octobre. Un réel succès pour cette manifestation qui a attiré beaucoup de représentants de la classe politique à quelques mois des élections européennes. Le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, s'affichait en défenseur du monde paysan. À l'applaudimètre des exposants, c'est Jordan Bardella, président du Rassemblement national, qui a indéniablement marqué des points. « *Il passe bien dans le monde agricole* », se félicite-t-on dans son entourage. Sa rivale conservatrice aux élections européennes, Marion Maréchal, est venue elle aussi, mais de façon plus discrète. À gauche, on notait la présence du patron des communistes, Fabien Roussel, toujours prompt à dénoncer la politique de Bruxelles, ainsi



Troupeau bovin en France. La France élève toujours le premier cheptel de l'UE, mais les importations sont en hausse constante.

que les écologistes d'EELV, opposés à l'élevage « intensif » mais également critiques face au libre-échange mondial promu par l'Union européenne.

Pour ce qui est du gouvernement, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, en ont profité pour annoncer un plan de reconquête de la souveraineté de l'élevage français. Marc Fesneau le martèle : « *L'élevage a un avenir* » dans notre pays, tentant de rassurer les professionnels. Ceux-ci constatent pourtant des importations de viande bovine en augmentation de 22,9 % sur un an, notamment à cause de la commercialisation accélérée

de plats tout-préparés congelés ou en conserves à bas prix. Ils craignent par ailleurs la diffusion de la maladie hémorragique épizootique (MHE), qui commence à perturber les exportations, notamment dans le Sud-Ouest, ou les échanges avec l'Italie qui, traditionnellement, engraisse des veaux français.

Les éleveurs recroiseront tout ce monde politique au Salon international de l'Agriculture de Paris du 23 février au 4 mars prochains. On sera à trois mois d'une échéance électorale qui ne passionne pas les foules malgré l'importance des questions agricoles européennes.

Terre et mer

■ **Marins pêcheurs.** - C'est une nouvelle qui a frappé de stupeur les professionnels de la mer : le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin, à compter du 15 octobre, à l'aide, jusque-là accordée aux marins-pêcheurs, de 20 centimes par litre de gazole consommé. Le prix de ce carburant a doublé en deux ans et frôle désormais les 90 centimes à la pompe. Pour une embarcation de taille moyenne, cette aide pouvait représenter 190 euros par jour de sortie en mer.

Rappelons que, pour cette profession, le coût du carburant correspond souvent à 40 % du chiffre d'affaires, ce qui peut les amener à travailler à perte... Face au tollé suscité par cette annonce, le secrétaire d'État à la Mer, Hervé Berville, ancien député des Côtes-d'Armor, a annoncé un plan de transition énergétique.

Cela n'a pas calmé l'agacement de la profession qui s'est pour l'instant retirée de la discussion avec le gouvernement. Pour certains marins-pêcheurs, c'est l'avenir-même de la profession qui se joue actuellement.

■ **Cidre.** - Les 10 et 11 septembre, les amateurs de cidre se pressaient dans l'Atelier de la crêpe ouvert à Saint-Malo par Bertrand Larcher pour former de futurs artisans crêpiers. Pendant deux jours, les lieux ont accueilli une quinzaine de producteurs de cidre sans ajout de sulfite, venus de Bretagne, de Normandie, voire de Suisse.

« *Il est temps de boire le cidre et d'en parler avec autant de chaleur et de sérieux que du vin. C'est une boisson de soif, mais on n'a pas encore compris que cela pouvait être une boisson de plaisir* », confiait devant nous Bertrand Larcher à Sébastien Lapaque du *Figaro*, l'une des rares plumes gastronomiques à avoir

saisi l'importance de la révolution cidricole en cours. Loin du cidre industriel, on trouve désormais des cuvées millésimées, de véritables crus jouant sur les assemblages de variétés de pommes et poires, mais aussi sur les terroirs. Si cette révolution doit beaucoup au travail originel du chef étoilé cancalais Olivier Roellinger, qui osa mettre des cidres à la carte de ses restaurants, c'est bien son voisin Bertrand Larcher, fils d'agriculteurs fougereux, qui assume le rôle de chef de file du combat pour la promotion des cidres artisanaux et fermiers.

Ces productions très inventives sont mal à l'aise vis-à-vis des appellations d'origine protégée (AOP) qui requièrent des taux de sucre minimaux très élevés. À l'instar du vin naturel, le cidre nature s'émancipe des standards de la profession. La vraie tradition est critique et la qualité est à ce prix.

J. B.

■ **Poulets ukrainiens.** - Quoi de commun entre un poulet de Bresse ou de Loué, élevé en plein air par des agriculteurs français, et la production industrielle du roi du poulet ukrainien, Yuriy Kosiuk, le riche propriétaire du groupe MHP ? Rien, bien entendu. Sauf que les uns et les autres peuvent être consommés en France en raison de l'obsession libre-échangiste de l'UE. Or, leur qualité et leur coût de production sont bien différents. « *Le roi du poulet ukrainien fait trembler le coq gaulois* », titrait le quotidien *Ouest-France* fin juillet.

L'affaire est bien résumée dans l'hebdomadaire *Marianne* par le critique gastronomique Périco Légasse : « *En exonérant de droits de douane les importations de gallinacés industriels en provenance d'Ukraine, Bruxelles porte un préjudice fatal à une filière avicole en difficulté, tandis que Paris refuse d'activer la clause de sauvegarde.* » Cette clause permet à un pays de l'UE d'estimer que l'importation d'un produit en provenance d'un État extérieur à l'Union risque de causer de graves préjudices à sa production nationale.

Cette situation s'inscrit dans un contexte général de hausse d'importation de poulets de 11,4 % en 2023 pour atteindre 755 000 tonnes. Il faut dire que la consommation de poulet a atteint 1,53 million de tonnes en France l'an dernier, soit une hausse de 4,7 %. Cela s'explique par son prix plus accessible, alors que l'inflation se poursuit, et par la progression des offres de restauration rapide.

L'accord des autorités de Bruxelles avec l'Ukraine date de 2014, mais ne concernait à l'époque qu'environ 40 000 tonnes de produits avicoles. Tout a changé avec l'invasion russe : les importations de poulets ont bondi de 180 % entre 2021 et 2022. 15 000 à 25 000 tonnes entrent dans l'UE chaque mois, comme l'a expliqué le directeur de l'interprofession française de volaille de chair (Anvol) au magazine *Capital*. ■

JÉRÔME BESNARD.

Durant toute une après-midi, les militants et sympathisants des amis de Coralie Delaume se sont interrogés sur les divers moyens de redonner une densité réelle à la vie politique française.

Donner à la France un avenir

Pour la troisième année consécutive, l'Association des amis de Coralie Delaume se réunissait, le 14 octobre, à Montélimar, pour rendre hommage à celle dont nous avons suivi avec sympathie et un vif intérêt dans nos colonnes le parcours intellectuel et politique et en particulier ses combats contre l'Union européenne. Nous ne pouvions pas ne pas être présents à cette occasion. Après une matinée consacrée à la vie interne de l'association, l'après-midi, ouverte à tous, a été consacrée à une question centrale : comment en finir avec l'impuissance en politique ? Dans un premier temps, un entretien préenregistré de David Desgouilles, président de l'association et chroniqueur à *Marianne*, avec Arnaud Montebourg, ancien ministre et ancien apiculteur, a été diffusé, ayant pour thème : « *L'impuissance en politique : une fatalité ?* ». Dans un second temps, un débat a réuni quatre personnalités : Julien Aubert, président d'Oser la France et ancien député, Philippe Guibert ancien directeur du Service d'information du gouvernement (SIG) et essayiste, Benjamin Morel et Charlotte Girard, tous deux professeurs de droit public, la première à Paris-Nanterre, la seconde à Paris-Panthéon-Assas, le rôle délicat de modératrice étant confié à Catherine Coutard, vice-présidente du Mouvement républicain et citoyen (MRC) et ancienne élue locale à Montélimar.

Après avoir rendu hommage à Coralie Delaume et à son œuvre, construite avec constance et opiniâtreté, Arnaud Montebourg nous a offert une prestation empreinte d'amertume, condamnant l'incapacité des élites politiques françaises à défendre les intérêts de la France face à Bruxelles, particulièrement dans le dossier du marché européen de l'électricité. Il a rappelé la nécessaire intervention de l'État dans l'économie, planificateur et protecteur, ce qui n'implique pas de faire disparaître l'entrepreneuriat privé. Il a dénoncé une classe politique qui a perdu ses repères, qui n'a plus, ni à gauche, ni à droite, de colonne vertébrale idéologique, d'où ce sentiment largement répandu que l'opposition droite-gauche n'a plus de sens. Le macronisme en est l'illustration la plus palpable. On peut cependant répondre à l'ancien ministre que, derrière des apparences trompeuses de pragmatisme, c'est bien une politique néo-libérale qui est appliquée avec la volonté de toujours mieux intégrer la France dans un vaste marché mondialisé, sans limites ni frontières. Arnaud Montebourg s'élève aussi contre l'incapacité de l'État à faire respecter la loi par les grandes firmes multinationales ou à leur faire respecter leurs engagements comme



SOURCE : ASSOCIATION DES AMIS DE CORALIE DELAUME

l'affaire ArcelorMittal l'a montré. Le salut de la France ne passe pas par l'europhisme, et le communautarisme détruit le tissu social français. Pour agir efficacement, il faut redonner à nos institutions une colonne vertébrale solide avec le rétablissement du septennat, la remise en cause de l'arrêt Nicolo du Conseil d'État de 1989, qui donne aux directives européennes la prédominance sur les lois françaises, ne pas hésiter à donner la parole aux citoyens par le biais du référendum. Malheureusement, aucun des blocs politiques en présence dans l'arène politique n'est capable de porter ce projet et, dans l'immédiat, Arnaud Montebourg ne voit aucune autre issue que le vote blanc. Bien pauvre perspective politique.

Les hommes politiques doivent cesser de fuir face au référendum et assumer leur responsabilité face aux citoyens.

Vint ensuite le temps du débat et de la controverse autour du sujet : le chef en politique. « *La 1^{re} République peut-elle redevenir un remède à l'impuissance ?* » Un intitulé un peu étrange, chose que plusieurs orateurs n'ont pas manqué de souligner. On ne sait pas trop s'il exprime une certaine nostalgie face à une période révolue, mais laquelle ? Ou si c'est un appel déguisé à la VI^e République. Enfin, de quel chef parle-t-on ? Certainement du président de la République. Mais se définit-il comme un chef ? La Constitution de 1958 est très claire sur ce point. Il est un arbitre et, en conséquence, se voit attribuer des missions dans l'article 5. Et toutes les prérogatives qui lui sont attribuées dans le titre II de la

Constitution dérivent de ces missions. La seule fois où il est présenté comme un chef, c'est pour rappeler qu'il est chef des armées. Or, cette dimension n'a jamais été évoquée clairement dans le débat. Les orateurs ont, certes, condamné l'institution du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral. Ils ont rappelé la nécessité de renforcer le Parlement, son pouvoir de contrôle sur l'action gouvernementale et même, dans une certaine mesure, du gouvernement par rapport au président, mais ils n'ont jamais parlé d'arbitrage. Si l'on peut légitimement souhaiter renforcer le rôle du Parlement, il ne faut cependant pas oublier que, face aux coups de menton macronistes, le Sénat joue déjà un rôle modérateur bienvenu, montrant ainsi la légitimité du bicamérisme. On peut rappeler aussi à ceux qui, comme Charlotte Girard, se montrent réservés face au 49.3, qu'il est l'œuvre d'anciens présidents du Conseil de la IV^e République et qu'il est moins contraignant que la motion de défiance constructive allemande. Le fonctionnement de la décentralisation pose, lui aussi, problème par sa complexité. Benjamin Morel, entre autres intervenants, a condamné l'idée d'autonomie de la Corse défendue par le président de la République, qui remet en cause l'unité de la nation et renforcerait, si elle était appliquée, le caractère inextricable de notre système territorial. Le rôle essentiel du référendum a été défendu par les orateurs. On a vu à plusieurs reprises les citoyens se mobiliser, s'informer, débattre, redonner vie à la démocratie. Les hommes politiques doivent cesser de fuir face au référendum et assumer leur responsabilité face aux citoyens. Le référendum d'initiative citoyenne a été également défendu. Et Julien Aubert de rappeler la nécessité de bénéficier d'un personnel politique à la hauteur de sa tâche. Ajoutez à tout cela quelques bonheurs politiques ayant rappelé qu'ils ne craignent pas le référendum (ouf !), et des communistes locaux qu'ils sont attachés au pouvoir des masses (mais ils ne pouvaient pas rester trop longtemps parce qu'ils avaient un café littéraire : moche !), et vous aurez une idée de tout ce qui a pu se vivre et se dire durant toute cette après-midi.

Bien sûr, on a pu entendre ailleurs et à plusieurs reprises certaines des idées évoquées. Bien sûr encore, on aurait pu souhaiter que les débats portent un peu plus sur l'Union européenne, mais on a aussi eu le plaisir de voir des femmes et des hommes désireux de ne pas sombrer dans le fatalisme et le renoncement, et soucieux de contribuer à définir les voies de l'avenir. Qu'ils en soient remerciés. ■

MARC SÉVRIEN.

Italie : la diplomatie de Giorgia Meloni

Sur l'Europe, l'Ukraine ou l'Afrique, le gouvernement de droite italien a fait des choix qui peuvent surprendre, mais qui sont en phase avec la réalité du pays.

On se souvient de l'accueil que la presse et les milieux politiques occidentaux avaient réservé au gouvernement Meloni lors de son arrivée au pouvoir en octobre 2022 : les éditorialistes s'enflammaient, Bruxelles menaçait, le spectre du nationalisme hantait à nouveau l'Europe, les amis de la Russie étaient dans la place ! Après un an ? Changement total. La plupart des grands journaux saluent un sans-faute diplomatique, Giorgia, Ursula et Emmanuel sont les meilleurs amis de monde, la dirigeante italienne est reçue en grande pompe à Washington.

Comment expliquer ce revirement ? Certes, Mme Meloni a précisé d'emblée qu'elle serait une alliée loyale de l'Otan, mais son attitude était sans surprise : démocrétienne ou nationaliste, la droite italienne a toujours été atlantiste. Le changement de pied vis-à-vis de Poutine a davantage étonné. Mais après l'invasion de l'Ukraine, Moscou n'était plus fréquentable. L'Italie soutient donc activement l'Ukraine, ses relations avec l'Amérique



Giorgia Meloni et Joe Biden. La droite italienne a toujours été atlantiste.

de Biden sont excellentes, son budget militaire est en hausse vers les 2 % du PIB préconisés par l'Otan.

Autre élément d'explication : l'Europe. Mme Meloni, mesurant les risques d'un isolement de l'Italie, a conclu qu'il valait mieux défendre ses intérêts de l'intérieur, et elle y a plutôt réussi. Elle dispose d'un atout dont elle joue avec habileté : son rôle au Parlement européen. Présidente du groupe des Conservateurs, elle est au cœur des tractations pour constituer une nouvelle majorité de droite à Strasbourg en 2024. Avec une ambition claire : sortir du fédéralisme et reconstruire une Europe des États. Voilà qui ne manque pas d'intérêt !

Mais c'est sur le dossier des migrants que la diplomatie italienne a le plus surpris. Si, urgence oblige, Mme Meloni doit faire face à une immigration qui explose dans la péninsule, elle est maintenant convaincue de la dimension européenne du sujet, qu'elle a réussi à imposer à l'agenda bruxellois. Elle plaide surtout pour que le problème soit traité à la racine, à travers un véritable plan Marshall en faveur de l'Afrique, sur lequel le gouvernement italien travaille activement en vue d'un sommet Europe-Afrique début 2024.

En un an, Rome a incontestablement retrouvé du poids sur la scène mondiale. Bien sûr, sa diplomatie s'explique

aussi par des raisons de politique intérieure : le choix du pragmatisme, de la continuité répond incontestablement à l'aspiration des Italiens à la stabilité politique. Ce choix a ses limites. Au plan extérieur, l'Italie, petite puissance, est condamnée à trouver des alliés. Au plan intérieur, le climat social se tend et les ambitions internationales pourraient en faire les frais. L'usure du pouvoir joue et les élections européennes permettront de savoir si Mme Meloni a le soutien nécessaire pour poursuivre ses projets. ■

FRANÇOIS RENIÉ.

Les Faits majeurs

■ **Chine.** – Devant les représentants de 130 pays, réunis lors d'un forum célébrant le 10^e anniversaire des Nouvelles routes de la soie, le président Xi Jinping a annoncé un nouveau plan de financement de 100 milliards de dollars. Pékin souhaite notamment « verdier » ses programmes d'infrastructures pour répondre aux critiques sur les atteintes à l'environnement de ce titanesque projet.

■ **Madagascar.** – La campagne en vue de l'élection présidentielle des 16 novembre et 20 décembre se poursuit dans un contexte tendu. Après avoir interdit les rassemblements en plein air et procédé, au début du mois, à l'arrestation d'adversaires du président Andry Rajoelina, en lice pour un second mandat, le gouvernement a réprimé une manifestation tenue par l'opposition le 19 octobre.

■ **Pologne.** – Au terme du scrutin législatif tenu le 15 octobre, le parti national-conservateur Droit et Justice et ses alliés, au pouvoir depuis 2015, ont perdu leur majorité parlementaire. Pourtant arrivée en tête avec 194 élus à la Diète, la droite unie devra s'incliner devant une probable alliance de gouvernement entre la Coalition civique de Donald Tusk (157 sièges), qui revendique la victoire, et les partis de gauche et du centre (91).

■ **Venezuela.** – Grâce aux bons offices de la Norvège, le gouvernement et l'opposition ont signé, le 17 octobre, un accord reconnaissant les droits des partis politiques et entérinant l'organisation d'une élection présidentielle dans la seconde moitié de l'année 2024.

Y. L. M.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **The Voice (La voix).** – 984 000 personnes sans voix depuis le 14 octobre : 3,8 % de la population australienne, 35 groupes autochtones et insulaires du détroit de Torrès (séparant l'île-continent de l'archipel indonésien) privés de représentation à l'échelon fédéral, ignorés par la Constitution inchangée depuis 1901, lorsque la colonie pénitenciaire s'était constituée en nation et bientôt en « *dominion de la Couronne* », à l'exclusion des « *peuples premiers* » (*first nations* en anglais, comme au Canada, aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande, sans parler de la Nouvelle-Calédonie). Ils ne furent admis à la citoyenneté australienne qu'en 1967.

Conçue comme consensuelle à son lancement en 2022, adoptée par les deux Chambres du Parlement, l'idée du gouvernement travailliste d'Anthony Albanese,

fort modeste, de créer un organe consultatif exprimant la voix de cette minorité si longtemps injustement opprimée et méprisée, a reçu en retour un coup de boomerang assourdissant avec près de 61 % de votes de rejet, la participation ayant frôlé les 80 %. Ce raz-de-marée déferlant au cours de l'été (l'hiver aux antipodes) a surpris par son ampleur. La presse Murdoch, qui contrôle les deux tiers des grands titres en Australie, les réseaux sociaux saturés de *fake news*, ont fait remonter les pires effluents de l'âme Aussie, réputée la plus conservatrice sur la planète.

La presse anglophone à l'extérieur de l'Australie a consacré de longs reportages à l'événement, comme le *New York Times* qui titre sur : « *Les espoirs indigènes brisés* », ou *The Economist* qui conclut : « *Ce référendum, qui avait pour intention d'assouplir les fractures raciales, risque d'échouer parce que les Aus-*

sies pensent que le scrutin va au contraire les aggraver. »

Le débat sur la « *réconciliation* » traverse désormais la communauté de ceux que l'on nomme parfois aussi les « *autochtones* », qui s'étaient unis en 2017 autour d'une déclaration commune dénommée par l'appellation de leur montagne sacrée : Uluru. Plusieurs d'entre eux sont parfaitement intégrés, ce qui ne les empêche pas de revendiquer leur dignité. Ils ont onze élus au Parlement sur 227 sans bénéficier de siège réservé et sans constituer un parti distinct. La série australienne de 2019 *Total Control* diffusée sur la chaîne Arte depuis le 19 octobre oppose, de fait, une sénatrice autochtone et une Première ministre fédérale.

Voulu comme un (petit) progrès, le référendum scelle un recul majeur. Seul élément positif : les élites urbaines et les jeunes de moins de 30 ans ont voté majoritairement pour le oui.

Pour six mois, ou plus si la guerre dure, Israël est dirigé par un cabinet de guerre. C'est l'issue finale qui décidera si la force aura créé du droit ou, au contraire, si le droit aura cédé à la force.

L'empire de la force

PAR YVES LA MARCK.

Les pogroms du 7 octobre ont dissipé toute illusion de règlement négocié ou de solution à deux États dans la configuration actuelle. Il est symbolique que ce soient des *kibboutzim* qui en aient été le théâtre le plus sanglant. Conçus comme les pionniers du foyer juif, du *yi-shouv*, alliant le fusil et la charrue, poursuivaient un idéal collectiviste utopique aux avant-postes de ce qui n'était pas encore l'État d'Israël. Ils étaient les gardiens des frontières. C'est ainsi qu'ils entouraient la bande de Gaza comme ils sont sur le Golan ou dans la vallée du Jourdain. On les a remplacés par des clôtures supposées magiques, infranchissables, créant un faux sentiment de sécurité de danse sur un volcan. Les *kibboutzim*, ex-militants de *La Paix maintenant*, défilaient pour la démocratie, mais plus personne ne se mobilisait sur la question palestinienne. Au fil des années, au sud, on avait dirigé les derniers venus, Marocains puis Russes et Ukrainiens. Les contacts avaient de toute façon cessé, à l'exception de 18 000 permis de travail pour des Gazaouis, la main-d'œuvre étant majoritairement immigrée, d'origine asiatique.

Renversement stratégique. — Ces attaques sans précédent ont renversé les priorités stratégiques de l'État d'Israël. Paradoxalement, la menace jugée potentiellement la plus dangereuse, représentée par un Iran puissance atomique, développée à l'envi par le Premier ministre Netanyahu, passe au second plan alors même que le Hamas a sans aucun doute bénéficié d'une assistance technique de la part des Gardiens de la révolution et du Hezbollah. L'Iran fut l'obsession du chef d'état-major de 2019 à 2023. Il n'est plus temps d'organiser une opération à haute intensité contre l'Iran, mais simplement de dissuader Téhéran d'interférer dans le processus, laissant même ce volet aux porte-avions américains.

La faille dans laquelle se sont engouffrés les attaquants a été en partie créée par le transfert de bataillons de Tsahal de la frontière sud vers la Cisjordanie. Les modalités pratiques seront connues à la faveur des enquêtes permettant de déterminer exactement le rôle des ministres extrémistes et des colons de « *Judée-Samarie* ». Netanyahu lui-même était plus sensible au contrôle sur la Cisjordanie, toujours sous occupation, qu'au sort de la bande de Gaza isolée et oubliée. La division entre le Hamas et le Fatah était supposée lui permettre de tout manipuler à l'envi, de passer la question palestinienne aux abonnés absents, d'en convaincre le



Le ministre de la défense israélien Yoav Galant rencontre des troupes à la frontière avec Gaza, le 10 octobre 2023

reste du monde et de conserver ainsi le pouvoir à Jérusalem.

La guerre se rappelle à Israël dans des conditions qui furent celles de 1948 et de 1967, deux guerres d'anéantissement, contrairement à celle de 1973, assimilable à une guerre classique. C'est de 1948 que date la conquête par les forces israéliennes de cette zone sud que le plan de partage de l'ONU de 1947 attribuait à l'État arabe et d'où est originaire une

« *L'Europe et le monde sont hérissés de cas où, en l'absence de droit et de vraie paix, la force qui ne "règle" rien est vicaire ou lieutenant de ce droit en déroute.* » Pierre Boutang, 6 juillet 1967.

bonne partie des réfugiés palestiniens de la bande de Gaza, car cette zone n'était peuplée que d'Arabes. La bande de Gaza était alors sous autorité égyptienne. Elle le resta après le fiasco de Suez en 1956. C'est seulement en 1967 qu'elle sera occupée par Israël ainsi que le Sinaï. C'est la troisième fois seulement qu'Israël se bat sur son sol. L'invulnérabilité qui fait d'elle un refuge pour les Juifs à travers le monde est ébranlée. Elle ne remet pas en cause directement son existence mais sa légitimité.

Israël est en guerre. — Dans la lignée héroïque des Moshe Dayan et des Ariel Sharon, un cabinet de guerre a été constitué. Il n'y a pas de gouvernement d'union nationale qui ne serait que de façade, limité à la gestion des affaires courantes. Le Premier

ministre Netanyahu avait en tête une sorte d'union sacrée avec les deux chefs de l'opposition. Or un cabinet de guerre n'est pas une alliance politique, mais un organe de décision politico-militaire. On y retrouve trois militaires sur cinq. Benny Gantz n'a pas rejoint ce cabinet pour préfigurer une nouvelle alliance avec Netanyahu, mais comme ex-ministre de la Défense et ex-chef d'état-major (2011-2015). À ses côtés, comme conseiller, un autre général, Gadi Eizenkot, qui lui avait succédé comme chef d'état-major (2015-2019), et, comme membre à part entière du triumvirat, le ministre de la Défense en exercice, Yoav Galant, officier général, qui avait été nommé en 2011 chef d'état-major sans être confirmé. Galant, Eizenkot et l'actuel chef d'état-major, qui a pris ses fonctions en janvier 2023, Herzi Halevi, se connaissent bien et sont, comme Gantz, des familiers de la bande de Gaza pour y avoir conduit des opérations répétées. Ils s'étaient ligués pour avertir Netanyahu de la gravité de la situation lorsque des réservistes avaient refusé de servir pour protester contre le projet de réforme judiciaire, lorsque des religieux ultra-orthodoxes étaient dispensés de service militaire ou prenaient tous les congés religieux comme la semaine précédant le 7 octobre, fête de Souccot, dite des cabanes, et le 7 octobre même Sim'hat Torah, et lorsque des colons s'élevaient en milices et interféraient avec les militaires en Cisjordanie. Netanyahu n'a pas écouté les généraux. Aujourd'hui, il est seul et étroitement encadré.

Rome recourait ainsi à des moments de « dictature ». Tsahal n'est pas l'armée romaine qui était composée de légionnaires mercenaires. C'est la Nation armée, qui tire son origine des pionniers. Le nom de l'opération, « *Glaives de fer* », pourrait à tort créer un malentendu. En anglais et en hébreu, c'est le terme qui est l'un des plus fréquents de la Bible : *sword* (épée). Pour autant, contrairement à ce que cherche à impliquer le Hamas avec la dénomination de son attaque : « *Déluge Al-Aqsa* », Tsahal refuse le conflit religieux. Israël, comme en 1948 et en 1967, conduit une guerre territoriale pour la survie et la sécurité d'Israël, qui passent par un territoire qui soit défendable. Le même débat que celui des frontières de 1948 et de 1967 se pose aujourd'hui. Les frontières doivent être reculées, via zones tampons, occupations nouvelles, éloignements de populations réfugiées. Quelle que soit la formule trouvée, par la force, elle fera office de règlement en attendant que l'on invente des voies de Droit. ■

WIKIPEDIA - PHOTO - MINISTÈRE DE LA DÉFENSE D'ISRAËL



COLLECTIONS DU MUSÉE DE VERSAILLES

Entrée d'Henri IV à Paris le 22 mars 1594 (tableau de François Gérard).

La légitimité au péril des factions

Par Bertrand Renouvin

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les embarras dans la succession dynastique provoquent l'affaiblissement du pouvoir royal, qui laisse libre cours aux factions et aux interventions étrangères. C'est dans la guerre civile et pour en finir avec celle-ci qu'Henri IV parvint à réaffirmer sa légitimité.

Les guerres de Religion donnent une inépuisable matière à réflexion politique. Historien de la noblesse et de la fonction militaire sous l'Ancien Régime, Fadi El Hage revient sur les territoires magistralement explorés par Denis Richet, Élie Barnavi, Robert Descimon et Jean-Louis Bourgeon, pour étudier plus particulièrement la question de la légitimité du pouvoir sous le règne d'Henri III et au début du règne d'Henri IV.

On sait que la loi de succession de père en fils a longtemps assuré la continuité du pouvoir royal, en dépit de nombreuses vicissitudes historiques. La mort accidentelle d'Henri II, le 10 juillet 1559, souligne tout à coup la faille du principe, qui tient à la fragilité humaine. François II est trop jeune et de trop faible santé pour s'affirmer. Il meurt le 5 décembre 1560 et le nouveau roi, Charles IX, n'a que dix ans.

La monarchie est alors sauvée par Catherine de Médicis et par le chancelier Michel de L'Hospital. Tous deux tentent de concilier les factions antagonistes – celle, ultra-catholique, que dirige François de Lorraine, duc de Guise, soldat prestigieux qui commande l'armée; celle, huguenote, qui rassemble une partie de la noblesse autour du prince de Condé. Ces efforts sont ruinés par les hommes du

duc de Guise, qui massacrent des protestants assemblés à Wassy le 1^{er} mars 1562. S'enclenche alors un cycle de violences inouïes qui culmine avec la Saint-Barthélemy en août 1572.

La guerre de Succession de France se déclenche à l'avènement d'Henri III en juin 1574 pour une simple et cruelle raison: le nouveau roi ne peut pas avoir d'enfant. Or le plus proche successeur, Henri de Bourbon, était hérétique et re-laps, c'est-à-dire retombé en hérésie: aux yeux des ultra-catholiques, le roi de Navarre s'en trouvait disqualifié. La France subit alors la cinquième guerre de Religion de 1574 à 1576. Celle-ci se termine par l'édit de Beaulieu qui reconnaît aux protestants la liberté de culte, des places de sûreté et une représentation à égalité avec les catholiques dans les Parlements. La situation demeure explosive et les ultra-catholiques déclenchent en mai 1577 une sixième guerre qui se termine en septembre de la même année. Une septième guerre se déroule en 1579-1580.

Cette énumération suffit à montrer que le roi de France ne parvient pas à reprendre le contrôle d'une situation faite de l'emmêlement des passions religieuses, des manœuvres étrangères et des ambitions personnelles.

Quant à la succession, Henri III avait publiquement reconnu le roi de Navarre pour successeur en avril 1584, mais l'idée d'un retour aux origines électives de la monarchie capétienne flottait dans divers esprits. Alors dirigés par Henri de Bourbon, deuxième prince de Condé et cousin du roi de Navarre, les protestants sont évidemment partisans d'un roi protestant.

L'homme de l'Espagne. – À l'opposé, la Sainte Ligue se reconstitue sous le commandement d'Henri de Guise, qui publie à Péronne le 31 mars 1585 un manifeste affirmant que « *l'on ne souffrira jamais régner un hérétique* ». Les ligueurs ne sont pas de purs esprits, voués corps et âme à la défense de principes sacrés. Leur chef, le *Balafré*, qui a organisé le massacre de la Saint-Barthélemy, vit dans le luxe en compagnie de sa maîtresse et accumule les dettes. Surtout, il est l'homme des Espagnols, qui jouent habilement leur jeu dans la guerre française de succession.

L'Espagne de Philippe II est alors la grande rivale de l'Angleterre. Madrid vise la monarchie universelle avec le soutien de Rome. Confronté à la révolte des Pays-Bas, Philippe II prépare l'invasion de l'Angleterre pour laquelle le concours

français est indispensable. À cette fin, l'Espagne signe avec les chefs de la Ligue le traité de Joinville (31 décembre 1584) qui désigne explicitement le cardinal Charles de Bourbon, prince du sang et oncle du Navarrais, comme futur roi de France.

Madrid, qui finance grassement la Ligue, peut également compter sur plusieurs membres de la haute noblesse, qui tiennent des places ou des provinces stratégiques pour la conquête de l'Angleterre. Ainsi le duc de Mercœur, qui contrôle une partie de la Bretagne, où peuvent relâcher les bateaux de la Grande Armada, tandis que d'autres nobles tiennent maintes villes en Champagne et en Picardie.

La conviction religieuse n'est pas la seule cause de la sédition ligueuse. Dans la noblesse, les stratégies familiales comptent pour beaucoup dans les engagements, à l'exemple des Guise qui veulent porter au plus haut la maison de Lorraine. Fadi El Hage donne plusieurs exemples significatifs d'ascensions sociales réalisées grâce à la guerre civile. Ainsi Claude de La Châtre qui louvoie entre le parti ultra-catholique et la Cour de Charles IX jusqu'à devenir gouverneur de son Berry natal. Ou encore Antoine de Saint-Paul, de noblesse douteuse, qui s'élève en servant le duc de Guise qui le nomme lieutenant général de Reims en 1583.

Face aux pressions de Rome, aux intrigues de l'Espagne, à la sédition de la faction guisarde et à la trahison de nobles opportunistes, Henri III plie mais ne rompt pas. Pourtant, les puissances étrangères pèsent de tout leur poids pour soumettre le roi de France.

Dès les premiers troubles religieux, le Saint-Siège exige l'éradication totale du protestantisme... et cherche à récupérer le Comtat Venaissin partiellement occupé par les huguenots. La Rome de Grégoire XIII s'était bruyamment réjouie de la Saint-Barthélemy et Pie V avait dénoncé l'édit de pacification de 1566. Les ultra-catholiques bénéficient constamment de l'appui pontifical, mais Sixte Quint, élu en avril 1585, s'inquiète de la puissance espagnole et décide de ne pas soutenir la Ligue et les prétentions du cardinal de Bourbon.

Cependant, le pape excommunie Henri de Navarre (21 septembre 1585) afin de le priver de ses droits dynastiques. Henri III fait interdire la diffusion de la bulle excommunicatrice, qui heurte de front la tradition gallicane. C'est dans le même esprit de résistance aux tendances théocratiques romaines que le roi de France continue de refuser les décisions du concile de Trente. Mais l'armée royale est trop faible et trop engagée dans le conflit intérieur pour qu'Henri III puisse suivre certains de ses conseillers en déclarant la guerre à l'Espagne et en répondant à l'appel pressant des révoltés des Pays-Bas.

D'ailleurs, le roi de France, de moins en moins capable d'unir les Français,



L'historien Fadi El Hage. Grand spécialiste des institutions françaises des XVI^e et XVII^e siècles.

compose avec la Ligue à tel point qu'il semble avoir rejoint le camp ultra-catholique. Le 7 juillet 1585, Henri III fait enregistrer en pleurant l'édit de Nemours qui révoque tous les édits de pacification et interdit le culte protestant – avec pour effet le déclenchement de la huitième guerre de Religion.

Les enjeux de la fin du XVI^e siècle éclairent la conception française de la nation, de l'État et de la laïcité.

Près de trois ans plus tard, le roi confronté à l'insurrection ligueuse dans la capitale – c'est la journée des Barriades du 12 mai 1588 – est contraint de fuir Paris où s'installe le duc de Guise, toujours soutenu par l'Espagne. Pour parachever sa victoire, le chef de la Ligue impose au roi de France l'édit d'Union par lequel Henri III promet d'éradiquer le protestantisme, de respecter les décisions du concile de Trente et d'exclure tout prince hérétique de la succession. La cause du cardinal de Bourbon semble alors avancer à grand pas. La Ligue croit pouvoir parachever la soumission du roi lors des états généraux qui s'ouvrent le 16 octobre 1588 à Blois. Son offensive est interrompue par l'exécution du duc de Guise le 23 décembre, puis par celle du cardinal de Lorraine.

La mise à mort du Balafré désole l'ambassadeur d'Espagne, mais le coup de majesté provoque un déchaînement de violences anti-royales orchestré par les chefs parisiens de la Ligue – les Seize – tandis que les curés et les prédicateurs poussent le peuple à détruire les symboles de la monarchie.

En province, nombre de villes se rangent du côté des séditieux, qui jettent

le masque. Alors que le Balafré faisait semblant de respecter l'institution royale, les ligueurs entreprennent de délégitimer Henri III. Le duc de Mayenne, désigné par le Parlement de Paris comme « *lieutenant général de l'État royal et Couronne de France* » en mars 1589, annonce la convocation des trois états du royaume afin de procéder à l'élection du futur roi et demande à Sixte Quint de proclamer la déchéance d'Henri III. Après Amiens, Orléans, Abbeville, le ralliement de Lyon à la Ligue conforte la rébellion, mais le Saint-Siège juge prudent de ne pas répondre à la demande des ligueurs car il craint la conversion du roi de France au protestantisme. Malgré l'échec de la Grande Armada, qui renonce à envahir l'Angleterre après la bataille de Gravelines (7-8 août 1588), l'Espagne continue de soutenir les troupes ligueuses et les prétentions du cardinal de Bourbon.

L'alliance salubre. – Pour desserrer l'étau et réaffirmer son autorité, Henri III n'a d'autre choix que de s'allier en avril 1589 avec le roi de Navarre, devenu chef des protestants après la mort du prince de Condé. L'alliance est d'autant plus facile que les huguenots n'ont jamais contesté la légitimité du roi de France. Elle entraîne la rupture des relations diplomatiques avec Rome, où Sixte Quint déclare qu'Henri III a renié sa foi catholique en s'alliant avec un protestant – mais sans aller jusqu'à l'excommunication.

Mais lorsque le roi est assassiné par le moine jacobin Jacques Clément, le 1^{er} août 1589, Rome ne lui accorde pas les honneurs funèbres, et le défunt roi s'en trouve excommunié au for externe. Henri de Navarre est alors immédiatement reconnu comme roi de France et confirmé « *par la Cour de Parlement que le roi avait faite à Tours* », sans se convertir au catholicisme.

Fadi El Hage éclaire remarquablement la mise en question de la légitimité dynastique en raison du déclin de l'autorité royale et le lien étroit entre la guerre civile et le jeu des puissances étrangères. Le royaume faillit disparaître mais l'épreuve sanglante permet de réaffirmer le principe de continuité, la francité du pouvoir dans une réaction prénationale et l'indépendance à l'égard de Rome.

La guerre se fit alors dans la perspective de l'unité à reconquérir, qui fut pleinement réalisée lors de la mort sacrificielle d'Henri IV. Au fil du livre, se dessine l'histoire du parti des Politiques. Nous serions comblés si Fadi El Hage entreprenait de l'écrire. ■

► Fadi El Hage, *La guerre de Succession de France, Henri IV devait-il être roi ?*, Passés Composés, mars 2023.

Pour une vue générale sur les guerres de Religion, voir sur mon blog les chroniques 169 à 175.

Quand l'Occident s'empare du monde : le dernier grand cru signé Godelier

Dans un ouvrage d'envergure paru aux éditions du CNRS, le grand anthropologue Maurice Godelier s'attelle à un sujet de taille : le lien entre l'occidentalisation et la modernisation.

Jadis vanté et érigé en modèle intouchable de développement économique, des mœurs et de la démocratie, l'Occident se trouve depuis des années en butte à une hostilité assumée de la part de nombreux pays « du Sud », notamment en Afrique et au Proche-Orient. Nous sommes, semble-t-il, passés d'un extrême à l'autre. Car si l'Occident est loin d'être exempt de critiques, il ne peut pas servir non plus de bouclier de déresponsabilisation de la part du reste du monde.

Dans son essai, l'anthropologue Maurice Godelier analyse avec précision les liens entre deux phénomènes propres mais intrinsèquement liés. Affirmons-le tout net : non, il n'est pas réellement possible pour un État de passer le cap de la modernité sans s'occidentaliser. En tout cas, si l'on entend par modernité le fait, pour un peuple, de connaître une amélioration importante voire massive de ses conditions d'existence, de troquer ses liens ancestraux fondés sur la féodalité et le tribalisme contre un monde plus égalitaire où l'Homme occupe une place primordiale par sa libre pensée. Plus largement, c'est « *changer l'état d'une société dans le but de faire mieux que par le passé dans plusieurs domaines de la vie sociale* », selon l'auteur.

Mais, comme l'explique bien Godelier, ce processus se révèle différent selon qu'il a été subi ou choisi, selon l'État qui en a été l'instigateur et l'État qui l'a vécu, dans sa chair même, jusqu'à l'os, par le biais de ses citoyens. « *Pour tous les autres États [autres que les pays occidentaux], s'occidentaliser, c'est emprunter à l'Occident les moyens d'accroître sa puissance et sa richesse et mieux administrer l'État* », écrit l'anthropologue.

Les Amériques tant convoitées. – Mais pour comprendre ce long processus d'occidentalisation du monde, il faut remonter le cours du temps. Le XV^e et le XVI^e siècle, qui ont constitué des points de bascule incomparables. La découverte des Amériques et leur conquête par les premiers empires coloniaux, l'Espagne et le Portugal, ont entraîné la chute et l'éradication des grandes civilisations et sociétés, celle des Incas par exemple. Le tout combiné à une forte volonté d'européaniser les populations de la part des deux puissances européennes. Le XVII^e siècle est le théâtre de l'arrivée de nouveaux acteurs dans cette course à l'exploration : les Pays-Bas, puis la France et l'Angleterre, même si ces deux dernières ont vite semé



L'anthropologue Maurice Godelier. L'occidentalisation n'est pas le seul mode d'accès à la modernité.

les premiers. L'expansion coloniale des Pays-Bas, alors pays réputé pour sa tolérance religieuse et son humanisme, « *est l'affaire de compagnies privées qui n'ont ni l'intention de christianiser les populations ni celle de fonder des grandes colonies de peuplement* ». Elle a surtout pour but « *le commerce et les énormes profits à tirer de l'achat et de la vente de produits exotiques* ». En cela, ce pays diffère fortement des autres pays européens, en particulier des deux pays ibériques précités.

Mais c'est au XIX^e siècle que le processus prend un tournant inédit. Du fait de l'industrialisation, l'Occident embrasse le

capitalisme et distance le reste du monde, tant au niveau de son développement économique que dans le domaine des sciences ou de la santé. Mais ses prétentions expansionnistes sont loin d'avoir diminué. Certains pays font déjà partie de l'empire colonial des puissances européennes. La modernisation de leur économie « *se borne le plus souvent à ce qui servait les intérêts de la métropole coloniale (routes, ports, chemins de fer)* », note Godelier.

Le chamboulement d'Atatürk. – D'autres, comme le Japon et la Turquie par exemple, « *n'étaient pas des colonies de l'Occident*

et se modernisèrent pour ne pas le devenir ». Pas de recette magique et unique. Chacun de ces grands États applique sa propre méthode. Les gouvernements Meiji mettent en place de vastes programmes de réformes économiques visant à faire contrepoids à l'Occident, tout en préservant « l'âme » du Japon, la figure de l'empereur et le shintoïsme. Sous l'égide de Mustafa Kemal Atatürk, la Turquie connaît un développement exceptionnel, mais cette occidentalisation reste relativement forcée. Les dignitaires religieux s'opposent avec virulence aux valeurs d'Atatürk : le républicanisme, le nationalisme, le gouvernement du peuple, le sécularisme, l'étatisme... Afin d'aller le plus loin possible sur le terrain de la laïcité et de l'égalité hommes-femmes, Kemal « gouverna de façon très autoritaire ». Pour autant, sans lui, « la Turquie n'existerait pas. Elle n'aurait pas survécu à la disparition de l'Empire ottoman », rappelle Godelier.

L'anticolonialisme. – Les cartes sont rebattues au XX^e siècle, marqué par deux guerres mondiales, la montée en puissance de l'URSS et de la Chine maoïste, par l'anticolonialisme grandissant... De nombreux pays s'imposent sur la scène internationale, et la disparition des empires coloniaux se déroule parfois sans problème majeur (comme la Birmanie par rapport au Royaume-Uni en 1948), parfois dans le sang, comme pour l'empire colonial belge ou l'Algérie avec la France. Le chaos persiste, même après l'indépendance, surtout en Afrique noire. Au Bénin par exemple, cinq coups d'État se succèdent entre 1964 et 1972. Quant au « monde musulman », il est constamment tiraillé entre des acteurs laïques, socialistes, mais à rebours d'une partie de la population et des islamistes. C'est le cas en Égypte avec Nasser ou en Syrie avec Hafez el-Assad (membre du parti Baas), ces deux chefs d'État tentant de juguler la pression et les révoltes des Frères musulmans en les réprimant. Peu importe l'issue politique, ces exemples montrent que le temps de l'Occident en surplomb et au centre du monde est révolu.

Aujourd'hui, la réussite économique de pays non occidentaux a engendré « une réaffirmation de leur identité et de leurs valeurs ». Dans les pays musulmans, cela passe par un autoritarisme, un obscurantisme et un rejet des valeurs occidentales démocratiques. Pour Godelier, deux idées phares doivent être retenues actuellement : la démocratie ne doit pas être imposée, sous peine de renforcer la défiance contre l'Occident. Et pour les régimes occidentaux, il importe que les citoyens se battent pour la conserver et participer à l'équilibre d'un monde nouveau. ■

INDIANA SULLIVAN.

► Maurice Godelier, *Quand l'Occident s'empare du monde (XXI^e siècle). Peut-on alors se moderniser sans s'occidentaliser ?*, CNRS éditions, juin 2023.

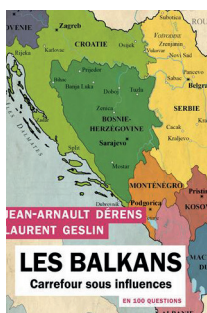
Lectures

Les Balkans en questions.

Faut-il être amnésique pour prétendre que le conflit en Ukraine marque le retour de la guerre en Europe, comme si la Yougoslavie n'avait pas sombré dans un conflit sanglant au début des années 1990 ? Mais qui connaît les Balkans ? Ce n'est pas le moindre mérite de J.-A. Dérens, L. Geslin que de nous rappeler les *a priori*, les légendes, la paresse intellectuelle de toutes celles et de tous ceux qui n'ont vu dans l'histoire balkanique que l'explosion d'une poudrière qui nous a conduits tout droit au premier conflit mondial.

On progresse ainsi avec les auteurs dans l'histoire et l'actualité de l'ancienne Yougoslavie et de l'Albanie en bousculant les clichés. Les autres territoires balkaniques sont sollicités ici et là, au même titre d'ailleurs que toute l'Europe et le reste du monde, car les Balkans ne sont pas un isolat. Mais bien une partie de nous-mêmes bien vite oubliée. Il est vrai que nous avons quelques raisons de galvauder cette région que nous avons si maladroitement traitée durant les guerres yougoslaves des années 1990. Sans oublier l'Albanie que nous avons réduite si vite à un communisme exotique et barbare, bunkérisée par des dirigeants paranoïaques.

Pour autant, n'imaginons pas que l'Albanie et la Yougoslavie ne sont que le théâtre d'incompréhensibles violences aux périphéries de l'Europe. On oublie, là encore, que la Yougoslavie fut un modèle d'un socialisme autogestionnaire qu'une certaine gauche progressiste a sans doute surévalué et où il n'était pas bon de critiquer les dirigeants « éclairés ». Mais le pays réinventé par Tito au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'était ouvert aux pays occidentaux, permettait à ses ressortissants, s'ils en avaient les moyens, de voyager de par le monde, et à ses footballeurs de venir enchanter les championnats ouest-européens. Et puis, n'est-ce pas à Belgrade, en 1961, qu'avait été lancé le mouvement des non-alignés ? Le pays n'a certes pas survécu à la disparition de son fondateur et à l'effondrement des États communistes est-européens, à l'image de l'Albanie ; il n'en reste pas moins qu'il a offert à l'Europe un modèle original qui, malgré toutes ses limites, a été un facteur de paix. Cependant, les auteurs nous incitent à la prudence : la yougo-nostalgie, réelle, ne soulève pas les masses, et



les États actuels, nés au début des années 1990, seront sans doute pérennes. Peu de monde pleure le régime d'Enver Hodja.

Quant à l'avenir, il est difficile à appréhender. L'Union européenne a, certes, accueilli en son sein la Croatie et la Slovaquie ; la porte d'entrée refuse de s'ouvrir pour les autres États issus de l'ex-Yougoslavie et l'Albanie. Pas sûr, non plus, que les conflits ne reprennent pas, soit en Bosnie, soit entre la Serbie et le Kosovo, même si les populations semblent vaccinées contre la guerre. Mais étaient-elles si belliqueuses au début des années 1990 ? Reste que la volonté apparente des dirigeants européens de faire entrer l'Ukraine dans l'UE au plus vite a été vécue comme une gifle par des populations désormais moins enthousiastes à l'égard de l'Union européenne. L'avenir reste donc ouvert. À nous de le construire avec eux.

ANDRÉ VIVIER.

► J.-A. Dérens, L. Geslin : *Les Balkans, Carrefour sous influence en 100 questions*, Tallandier, 2023.

Le casque de Skanderberg.

Hergé avait conçu la Syldavie à partir de l'Albanie, quoique non exclusivement. Le casque de Skanderberg joue dans le nouveau roman de l'Autrichien Robert Menasse le rôle du sceptre d'Ottokar : il légitime le pouvoir de celui qui le détient. Il le légitime auprès de ses sujets mais aussi dans la vie internationale : Shqipëria, dans le projet européen de l'Albanie, ne se limite pas aux quelques trois millions d'habitants résidents mais au double, incluant les Albanais répandus dans le voisinage (Kosovo, Macédoine du Nord, Grèce) et dans la diaspora, principalement en Italie.

Le casque, supposé authentique, du XV^e siècle se trouve aujourd'hui dans un musée de Vienne. Dans la fiction de *L'élargissement*, le gouvernement de Tirana demande sa restitution. Or, l'objet vient à être volé. Une enquête internationale est ouverte. Le Premier ministre albanais en fait confectionner une copie à ses mensurations. Le modèle de l'auteur est en effet le vrai Edi Rama, au pouvoir depuis 2013, d'une taille de 2,02 mètres, ancien basketteur, qui continue de se promener en tenue de sport et en baskets Adidas.

Le 28 novembre, fête de l'indépendance (des Ottomans en 1912), est lancé au port de Durrës le plus grand paquebot jamais construit en Albanie, baptisé bien





L'écrivain autrichien Robert Menasse.

entendu SS *Skanderberg* (toute référence à la division SS du même nom en 1944 est purement fortuite) par la mère supérieure des sœurs de Calcutta, successeur de Mère Teresa (albanaise comme on sait). Lors de la croisière inaugurale qui doit le mener en Italie, doit être dévoilé officiellement le fameux casque.

L'Albanie a invité à bord les chefs d'État et hauts fonctionnaires qui devaient se réunir deux semaines plus tard à Poznań pour discuter une nouvelle fois de l'élargissement, c'est-à-dire du processus d'adhésion à l'Union européenne des « *Balkans occidentaux* ». Un mini-congrès de Vienne sur le mode *La Croisière s'amuse*. Le suspense dure jusqu'à la page 600, où il manque, comme dans son roman précédent, un « à suivre ».

Comme dans ce roman de 2019, *La Capitale*, Menasse nous fait vivre de l'intérieur une satire désopilante, faute d'être désespérante, du quotidien de la vie administrative du palais de Berlaymont, siège de la Commission. Hier, c'était la DG (direction générale) *Culture*; aujourd'hui c'est la *NEAR*: *Direction générale pour le voisinage et l'élargissement*. Un Suédois est DG avec sous ses ordres un Autrichien, un Polonais, deux francophones à la nationalité imprécise, et un « Irlandais » qui était anglais avant le Brexit et de se redécouvrir un grand-père *Irish*.

La Capitale était un huis clos bruxellois. L'élargissement est une suite d'allers-retours entre Bruxelles et Tirana, avec des apartés à Vienne et à Varsovie. La description de la capitale albanaise obéit à une précision de métrologue, ruelle par ruelle, café par café, tandis qu'un chapitre nous entraîne avec le même souci du détail de Tirana à la frontière du Kosovo. Après avoir refermé le livre, on ne veut plus qu'une chose: faire entrer au plus vite ce pays si sympathique parmi les 27.

DOMINIQUE DECHERF.

► **Robert Menasse, *L'élargissement*, Verdier, 2023.**

■ **Le charme de Jankélévitch.** – Voici une juste et belle évocation du professeur qui a maintenu sous le charme de sa pensée et de sa voix des générations d'étudiants, du philosophe qui, plus que certaines célébrités des années soixante, touche le cœur et l'esprit de lecteurs chaque année plus nombreux.

Vladimir Jankélévitch n'a pas de disciples, mais des fidèles qui se tiennent dans son amitié, attentifs à l'instant qui passe, à la nostalgie, au je-ne-sais-quoi et au presque-rien, à la musique qui cherche à « *exprimer l'inexprimable à l'infini* ». Cette évocation douce des indicibles légèretés n'est en rien étrangère aux engagements du lieutenant d'infanterie blessé en 1940, au Résistant de la première heure, au militant de l'après-guerre qui nous a donné un admirable traité des vertus, une incomparable méditation sur la mort et qui nous incite à ne pas manquer notre unique matinée de printemps. Merci Cynthia Fleury !

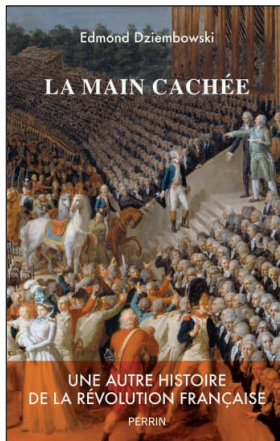
B.L.R.

► **Cynthia Fleury, *Un été avec Jankélévitch*, Équateurs France Inter, juin 2023.**



■ **Complotistes de naguère.** – Écrite avec une savante allégresse par Edmond Dzienkowski, spécialiste de la culture politique au XVIII^e siècle, cette passionnante histoire du complotisme laisse le lecteur sans illusion: les meilleures raisons du monde ne parviendront jamais à dissiper le fantasme de la main cachée, du chef d'orchestre clandestin qui dirige secrètement les affaires du monde.

L'abbé Barruel est le père fondateur du complotisme moderne, qui prétendit démontrer que la Révolution française fut l'œuvre de la « *secte* » tentaculaire des Jacobins. En écho, l'historien Bernard Faÿ explora pour le compte de Vichy les archives des loges pour établir, sans suc-



cès, la réalité du « *complot maçonnique* ». Qu'importe: pour un complotiste, l'absence de preuves est la preuve du secret soigneusement gardé par les scélérats ! Un système d'explication infalsifiable est toujours faux. Mais tellement fascinant...

B.L.R.

► **Edmond Dzienkowski, *La main cachée, Une autre histoire de la Révolution française*, Perrin, février 2023.**

■ **Toujours l'immigration.** –

Voici un texte très court, dense, informé, rigoureux, heureusement réédité alors que l'on se chahaille au sujet d'une nouvelle loi sur l'immigration. Il s'agit de la réédition d'une brochure dont nous avions conseillé la lecture et qui est enrichie d'une préface et d'un glossaire.

L'ensemble déplaira aux Cassandre extrémistes du prétendu « *grand remplacement* » comme aux belles âmes du sans-frontiérisme. On trouvera chez Didier Leschi beaucoup de vérités pas bonnes à dire mais qu'il sera bon de traduire un jour en termes législatifs. Un jour lointain, puisque les partis actuels ne se soucient que de tactique électorale.

B.L.R.

► **Didier Leschi, *Ce grand dérangement, L'immigration en face*, Tracts Gallimard, Nouvelle édition, septembre 2023.**



■ **Nous avons reçu :**

Jean-Marie Salamito, *Travailleuses, travailleurs ! Les Pères de l'Église et l'économie*, Salvator, avril 2023.

Christian Salmon, *La tyrannie des bouffons, Sur le pouvoir grotesque*, Les liens qui libèrent, avril 2023.

Dirigé par Nicolas Le Roux, *Les guerres de Religion, Une histoire de l'Europe au XVI^e siècle*, Passés Composés - Ministère des Armées, août 2023.

Clément Weiss, *10 août 1792 : la défaite de la monarchie*, Passés Composés, septembre 2023.

DR



Par Gérard Leclerc

L'exception Michéa

Voilà bien longtemps déjà que je m'intéresse, et même me passionne, pour la pensée de Jean-Claude Michéa. J'ai toujours aimé son indépendance absolue, en même temps que sa fidélité à une certaine tradition ouvrière... et, disons-le, populiste. N'est-il pas un des rares à se réclamer de ce vocable stigmatisé par les bien-pensants ? C'est parce que, intellectuel, il ne se croit pas obligé de mépriser cette France périphérique, telle que l'a décrite Christophe Guilluy. Quittant la métropole montpelliéraine, où il a enseigné si longtemps, il a choisi de s'installer, avec son épouse, dans un petit village des Landes pour échapper à la pression d'un monde qu'il définit comme « *hors-sol et humainement appauvri* ». Ce n'est pas que la vie à la campagne soit particulièrement idyllique. Elle souffre de l'abandon de tous les services qui, hier encore, participaient à l'animation villageoise, du café à l'épicerie en passant par le médecin. Mais subsiste un certain art de vivre, un sens de l'entraide et le goût de certaines traditions. Michéa va jusqu'à défendre la chasse, la corrida et la sonnerie des cloches ! Tout ce qu'exècre la mouvance d'une gauche verte progressiste, dont une Sandrine Rousseau et un Aymeric Caron sont les représentants patentés.

Mais que l'on ne s'y trompe pas ! Le différend n'est pas seulement de l'ordre d'une sensibilité différente. Il se rapporte à une analyse globale de la situation du monde actuel, dont les résultats sont alarmants. Sans doute, au rebours du progressisme triomphant des Trente Glorieuses, règne-t-il aujourd'hui un climat assez pessimiste, que cette mouvance écologiste se charge d'alimenter. Elle n'impressionne nullement notre penseur, car elle participe d'une idéologie qui prend la nature en otage, sans vraiment la connaître et pouvoir y demeurer. De plus, elle a partie liée avec le *wokisme*, que Michéa poursuit de toute sa verve : « *Le wokisme c'est-à-dire – et contrairement à l'interprétation propagée à la fois par l'extrême gauche post-mitterrandienne et par la droite Valeurs actuelles – le complément culturel le plus extrême de l'idéologie néolibérale, ne constitue rien d'autre qu'un stalinisme version McDonald's (...)* que son ralliement enthousiaste depuis l'ère Delors/Lang/Mitterrand, à la révolution culturelle permanente du capitalisme américain (Hollywood, Netflix, Twitter, Silicon Valley, etc.) a rendu encore plus délirant. »

Cette polémique ne prend toute sa dimension qu'en référence aux instruments intellectuels qui permettent de comprendre les évolutions du monde dans toute leur amplitude. On sait à quel point Jean-Claude Michéa est redevable à George Orwell de sa vision décapante d'un univers que l'on a un peu trop vite identifié au seul totalitarisme soviétique. Il concerne directement les réalités d'aujourd'hui. L'auteur de 1984 l'avait prévu : « *Le remplacement d'une orthodoxie par une autre n'est pas nécessairement un progrès. Le véritable ennemi, c'est l'esprit réduit à l'état de gramophone, et cela reste vrai que l'on soit d'accord ou non avec le disque qui passe à un certain moment.* » Mais à Orwell il faut associer Marx ! Ce qui oblige à un sérieux réexamen, tant l'assimilation de l'auteur du *Capital* au système lénino-stalinien est ancrée dans les esprits. Michéa a son explication de ce qu'il considère être une dérive du mouvement ouvrier. Il désigne la responsabilité d'une intelligentsia qui aurait compris - c'était aussi l'idée d'Orwell - « *que le vieux mouvement ouvrier*

socialiste lui offrait un tremplin idéal pour satisfaire son désir secret de tenir à son tour le fouet et de devenir ainsi calife à la place du calife. » Cela explique-t-il la forme totalitaire qu'a prise le socialisme réel ? On peut en discuter, mais que l'intelligentsia ait été détentrice du vrai pouvoir en URSS n'est pas douteux, avec le déploiement inouï d'une volonté de puissance.

Reste la question non du marxisme, mais de la pensée de Karl Marx, dans sa complexité. Michel Henry qui enseignait lui aussi la philosophie à Montpellier était proche de son collègue dans sa lecture du *Capital*, alors même que le verdict de l'histoire semblait l'avoir rendu obsolète et mensonger. Eh bien non, le capitalisme qui semblait être sorti vainqueur de la chute du mur de Berlin demeure une redoutable machine à dévorer l'espace vivant. Il suffit, pour le constater, d'observer l'énorme énigme que constitue la marche folle de la planète, avec ses conséquences qui ne sont pas seulement écologiques. Car le capitalisme constitue « *un fait social global* » qui atteint tous les aspects de l'existence. Son caractère illimité et révolutionnaire (au sens où il ne cesse de détruire pour se renouveler) le conduit « *à devoir progressivement noyer "dans les eaux glacées du calcul égoïste" (selon l'expression célèbre de Marx) toutes les autres sphères de l'existence humaine, y compris, comme on le voit aujourd'hui, celles qui relevaient jusqu'ici de l'intime et de la vie privée (un "progrès" encore évidemment inimaginable à l'époque de Proudhon, de Marx ou de Bakounine).* »

Le néo-libéralisme culturel de la gauche « américanisée » n'a pu se déployer que dans la logique de ce fait social global. Jean-Claude Michéa n'a aucune indulgence pour toutes les avancées dites sociétales auxquelles s'est ralliée la gauche, depuis qu'elle a abandonné ses objectifs socialistes. Ils participent d'une déshumanisation générale. Ce n'est pas pour autant qu'il est disposé à reconnaître à la droite CNews la dissociation qu'elle opère entre le sociétal et l'économique. Mais sur ce terrain, il faut le suivre dans sa démonstration de la validité de Marx dans l'analyse de l'état de crise ouverte et permanente du capitalisme aujourd'hui. Voilà qui réclamerait un volume entier d'explications qui concernerait de plus doctes que moi. Il me semble percevoir toutefois que le caractère désormais entièrement spéculatif de l'économie actuelle nous conduit à « *un messianisme délirant* ». À l'heure où on se rappelle le souvenir de Raymond Aron pour le quarantième anniversaire de sa mort, que penserait-il de cette perspective « *d'une bulle spéculative mondiale d'une ampleur qui n'aurait aucune chance de se voir rembourser un jour* », lui qui tablait sur le caractère foncièrement raisonnable de l'économie libérale ?

Cet essai de Michéa constitue en fait une sorte de petite encyclopédie, du fait de l'étendue des sujets qu'il explore. C'est pourquoi il est constitué d'une multitude de notes qui précisent les termes employés dans un entretien liminaire de l'auteur publié dans un journal local. Cet assemblage en forme de poupées russes est riche d'un savoir précieux, et il renvoie aussi à toute une bibliothèque spécialisée, inconnue des circuits officiels. Que l'on adhère ou pas à sa pensée, celle de ce vrai penseur est l'occasion de la plus belle des maïeutiques. ■

► Jean-Claude Michéa, *Extension du domaine du capital*, Albin Michel, 2023.

Dans les coulisses de l'Éducation nationale

Grand corps malade, l'Éducation nationale est au cœur de romans écrits par des écrivains ayant pris le parti d'en rire. Patrice Jean est l'un d'eux et confirme son talent pour faire rire son lecteur et l'amener à de saines méditations.

« Il faut repartir de la première de toutes les questions, la question des questions : Que se passe-t-il ? C'est la question originelle, en quelque sorte, de la littérature, et notamment de la littérature romanesque. C'est la question littéraire fondamentale, et elle se différencie avec netteté de la question fondamentale de la métaphysique (Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?), ne serait-ce que dans la mesure où elle entraîne par définition une dynamique, un élan, qui sont l'essence même du récit et plus précisément du roman ». C'est ce que l'on peut lire dans un recueil de conversations qu'a eues l'écrivain Philippe Muray avec Elisabeth Lévy, peu de temps avant de mourir (*Festivus festivus*, Fayard, 2005). Une sorte de testament philosophique et littéraire, mais qui aurait pour particularité de n'avoir été rédigé pour aucun légataire spécifique. Que se passe-t-il ? S'il existe encore des écrivains pour se po-



Patrice Jean. L'Éducation nationale, entre rire et critique féroce.

ser cette question, il en est un qui sort plus particulièrement du lot. Cet écrivain, c'est Patrice Jean. Professeur de lettres modernes, il a publié son premier roman en 2013 (*La France de Bernard*, Rue Fromentin, 2013). Texte à l'humour corrosif. Dans le droit fil de celui qui irrigue un précédent recueil, ironique, de citations de... Jean-Michel Larqué et Thierry Roland, conçu dix ans plus tôt avec ses amis Benoît Richard et Christophe Bonneau, illustré par Sempé (*Tout à fait Jean-Michel*, Seuil, 1993).

À la question « Que se passe-t-il ? », Patrice Jean ne cesse de répondre depuis qu'il publie des

fiction. Mais si, depuis l'histoire d'un anti-héros, gros lourdingue se piquant de philosophie pour « pêcho » des nanas, il le fait en égayant son lecteur, plus il écrit, plus il parvient à dire quelque chose qui ne se laisse pas facilement saisir : l'essence de notre époque, médiocre, délirante, désespérante. Qui a lu *La Poursuite de l'idéal* (Gallimard, 2021), LE roman de notre temps – et celui des poètes –, sait de quoi l'on parle. Patrice Jean est drôle, comme Philippe Muray l'était en décrivant, dans un texte d'anthologie, *Le sourire à visage humain* de Ségolène Royal. Mais il est aussi celui qui, après lui,

et tout autant que lui, sait voir de l'autre côté de ce miroir déformant qu'est notre société du spectacle. Et l'écrire avec une plume à la fois légère et acérée.

Dans une édition du Braconnier de dieu (Bibliothèque du temps présent, 1974), René Fallet, distinguait dans sa propre littérature la veine beaujolais – celle des amis, joyeuse, grivoise parfois – de la veine whisky – celle « où se noient les amants éconduits », mélancolique, triste. De son côté, Patrice Jean a longtemps eu dans la sienne une veine Gros plant (il est Nantais) et une veine Cointreau. Mais si, naguère, l'on pouvait discerner les romans puisant à l'une ou l'autre source, depuis quelques années, ouvrir un de ses romans, comme *Rééducation nationale* (Rue Fromentin, 2022), belle et hilarante charge contre l'enseignement public tel qu'il ne va plus de nos jours, c'est se retrouver devant un bar fourni en moult spiritueux et doté d'une cave à vins somptueuse. En suivant les péripéties de Bruno Giboire, au sein d'un marigot dans lequel on n'aimerait pas s'éterniser, il convainc son lecteur que « la chute est la condition de la résurrection ». ■

ANDRÉ PIERRE.

► Patrice Jean, *Rééducation nationale*, Rue Fromentin, 2022.

Roman

■ **Marin de Viry.** – Pour découvrir cet écrivain, il faut sans doute être un lecteur assidu de *la Revue des Deux Mondes*, dans laquelle l'on croise ses comptes rendus de lecture et quelques autres textes. Ou alors compter sur le hasard qui fait parfois bien les choses par l'entremise, pour nous, d'une « boîte à livres ». Quésaco ? Il s'agit le plus souvent de cabines téléphoniques publiques qui, condamnées à disparaître par le « progrès », sont transformées en bibliothèques où l'on peut déposer des livres dont on souhaite se séparer et prendre ceux que d'autres ont laissés.

Dans l'une de ces « boîtes à livres », en Bourgogne, gisait donc, il y a quelques mois, un exemplaire quasi neuf de *La Montée des périls*, de Marin de Viry. Une carte de l'attachée de presse qui l'avait sans doute en-



voyé à un critique pour qu'il en fasse une recension était glissée entre ses feuilles. Il n'est pas sûr que l'article escompté ait été rédigé. Mais que l'attachée de presse se rassure : elle n'aura pas offert pour rien un livre qu'on ne saurait trop vous recommander dans ces colonnes pour au moins une (bonne) raison : Marin de Viry écrit prodigieusement bien.

À vous en donner des complexes.

Cela dit, il faut peut-être prévenir le lecteur qui serait tenté de refermer le livre au bout de quelques pages. Si d'aventure celui-ci envisageait de le faire parce qu'il ne court pas après les bluettes, qu'il persévère : il en sera récompensé. Celle de ce livre n'est qu'un prétexte à une satire aussi féroce qu'exacte de notre société du spectacle.

Car au départ de ce roman, il y a bien un marivaudage, oscillant entre badinerie et cour à l'ancienne. Et Marin de Viry s'empresse de nous raconter comment Paul de Salles, un écrivain presque désabusé de ses succès d'amour-propre, conte fleurette à la pétillante Erika. À moins que ce ne soit l'inverse. Jusque-là, c'est vrai, pas de quoi se griffer les joues d'excitation. Sauf que la dulcinée de Paul travaille pour une femme politique aspirant à devenir présidente de la République, Charlène Karpov.

Celle-ci, sorte de synthèse de Ségolène Royal, de Sandrine Rousseau, de Marlène Schiappa et d'Aurore Bergé, aurait sûrement inspiré Michel Audiard et « Frédéric Dard, dit San-Antonio », que les cons fascinaient au point, pour le second, de revenir plusieurs fois sur le métier avec un *Conorama* et un épais roman sobrement titré *Les Cais*.

Avec élégance et finesse, Marin de Viry profite de l'amour qu'il fait naître entre Paul et Erika pour montrer un monde qui ne tourne plus rond, dans lequel le vide, au sens bernanosien du terme, semble devenu vortex pour aspirer à lui jusqu'aux dernières lueurs de feu notre civilisation. Ce n'est pas très réjouissant. Heureusement qu'avec Marin de Viry les histoires d'amour ne finissent pas forcément mal. ■

A.P.

► Marin de Viry, *La Montée des périls*, éditions du Rocher, 2023.

Hercule Poirot se ressource à Venise

Hercule Poirot a pris sa retraite à Venise. C'est là que le réalisateur Kenneth Branagh vient lui proposer une cure de jeunesse...

Après avoir adapté au cinéma plusieurs œuvres de Shakespeare avec brio (*Henry V*, *Beaucoup de bruit pour rien*, *Peines d'amour perdues*, *Comme il vous plaira*) ou de manière plus décevante (*Hamlet*), Kenneth Branagh s'attaque à l'œuvre d'Agatha Christie. Jusqu'ici, *Le Crime de l'Orient-Express* et *Mort sur le Nil* n'avaient pas véritablement convaincu la critique. Celui qui est aussi l'acteur des *Enquêtes de l'inspecteur Wallander* propose pourtant une troisième adaptation à travers une œuvre moins connue (*A Haunting in Venice*).

En jouant lui-même le rôle de Poirot, Branagh, exceptionnel comédien, donne un coup de jeune à ce personnage mythique. Les images de Peter Ustinov, Albert Finney ou David Suchet restent dans la mémoire collective et, comme pour les *James Bond*, il est peut-être nécessaire d'avoir un temps d'adaptation. Plus jeune, moins



COPYRIGHT WALT DISNEY COMPANY

rondouillard, plus psychologique et fragile: le scénario prend des libertés assumées avec le personnage de Poirot. Jusqu'alors inébranlable et imperméable à l'échec, il devient beaucoup plus humain, abordable et réaliste dans cette affaire qu'il refuse d'abord d'élucider mais qui l'entraîne vers le surnaturel, presque même le fantastique.

Grâce à une excellente photo et un jeu des acteurs efficace, Branagh réalisateur installe une atmosphère lourde, angoissante

et, si ces effets de *jump scares* s'essouffent peu à peu, ils n'en demeurent pas moins efficaces. Oscillant entre les plans de Venise la sublime, de jour comme de nuit, avec ou sans le Caligo (le brouillard vénitien) et le huis clos pesant cher à Agatha Christie, le film tient en haleine.

Kenneth Branagh est très marqué par la théâtralisation du propos, comme tout metteur en scène shakespearien qui se respecte, et cette proposition ne fait pas exception à cet esthétisme. Le décor offre un sur-

plus de théâtre, accentué par les jeux de masques, obligatoires à Venise.

Souvent, dans ses distributions, Branagh s'appuie sur des stars autour de lui; cette fois, il a construit une distribution plus proche de ses premiers films, qui donne un effet de troupe plutôt que d'assemblage de noms. Ainsi, malgré des scènes parfois bavardes, l'ensemble permet de passer un agréable moment en profitant de plans magnifiques de Venise et d'un véritable scénario. ■

OMAR GOUSMI.

► *Mystère à Venise*, avec Kenneth Branagh, Tina Fey, Camille Cottin 2023.

Expositions

■ **Musée d'Art moderne de Paris.**

Nicolas de Staël. – L'exposition retrace les évolutions de cette figure capitale de la scène artistique française d'après-guerre. Cette rétrospective tire parti d'expositions thématiques qui ont mis en lumière des aspects méconnus de sa carrière. Une cinquantaine d'œuvres sont montées pour la première fois dans un musée français. L'exposition sera présentée à la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne du 9 février au 9 juin 2024.

Jusqu'au 21 janvier 2024.

■ **Musée d'Orsay. Van Gogh à Auvers-sur-Oise.** – Cette exposition est la première consacrée exclusivement aux œuvres produites par Vincent van Gogh durant les derniers mois de sa vie. En deux mois, le peintre a produit 33 dessins et 74 tableaux parmi lesquels les plus iconiques. Cette exposition est organisée avec le musée Van Gogh d'Amsterdam, qui la présentera du 12 mai au 3 septembre.

Du 3 octobre 2023 au 4 février 2024.

■ **Roubaix – La Piscine. Le Cri de la liberté, Chagall politique.** – Au fil d'une vie traversée par deux guerres et un exil, Marc Chagall est à l'origine d'une œuvre empreinte d'un profond humanisme, puissamment ancrée dans l'histoire du XX^e siècle. L'exposition est coproduite avec le musée national Marc-Chagall à Nice, qui la présentera du 1^{er} juin au 16 septembre 2024, et avec la Fundación MAPFRE à Madrid, qui la présentera du 31 janvier au 5 mai 2024.

Du 7 octobre 2023 au 7 janvier 2024.

ALAIN SOLARI.

Documentaire

■ **Sur la route de Nashville, Tennessee.** – La country est-elle une musique de péquenots? Il suffit d'écouter Hank Williams, Johnny Cash, Emmylou Harris, Kris Kristofferson ou Dolly Parton pour répondre non.

Sur papier musique, les compositions de ces artistes ne sont simples qu'en apparence. Les textes, une fois traduits dans notre langue, n'ont rien à envier à ceux de la chanson française à texte. Et pour qui écoute avec curiosité, le verdict s'impose: elle est d'une indicible beauté. Elle a pour elle, comme le résume le journaliste de *Rock & Folk* (oct.-nov. 2021), Nicolas Ungemuth, « des musiciens surdoués, des compositions infernales, des paroles nettement plus poétiques que celles des bluesmen, et les plus belles voix de femmes ou d'hommes



© ARTE.

de toute la musique populaire du vingtième siècle ». Car la country est une musique populaire, faite, en famille le plus souvent, par des ouvriers ou des paysans. Le documentaire, en replay sur Arte, montre ce dont ce peuple est capable lorsque l'occasion de se saisir d'un banjo ou d'une mandoline lui est laissée.

Ken Burns, son réalisateur, a connu le succès avec sa fresque de 11 heures sur la guerre

de Sécession, *The Civil War* (1990). Un chef-d'œuvre, qui mérite largement le bien qu'on en dit. *Country Music* (2019) n'a peut-être pas encore rencontré son public. Mais pour qui veut ouvrir ses horizons musicaux et découvrir une Amérique ne se résumant pas aux caricatures, c'est un documentaire incontournable.

ANDRÉ PIERRE.

► *Country Music*, série documentaire de Ken Burns, www.arte.tv

Général Benoît-Léon Fornel de La Laurencie (II - La Résistance)

Dès son installation à Paris, en août 1940, le représentant de l'État français va apparaître comme un fidèle du Maréchal qui applique toutes les directives de Vichy. Pendant quatre mois, il va s'arc-bouter sur les conventions d'armistice pour contrecarrer les demandes des collabos (Déat, Doriot, de Brinon) et des Allemands. Comme le reconnaît l'historien Marc Ferro (1) « *Le seul avec Weygand à se dresser ouvertement contre ce courant [les collabos] est le général La Laurencie* ». Tous deux protesteront contre Montoire et le discours sur la collaboration. Lors de la manifestation patriotique du 11 novembre, il fera le maximum pour empêcher les arrestations et pour protéger les jeunes manifestants.

C'est Marcel Déat, dans son éditorial de *L'Œuvre* « *Il faut les chasser* », qui allume le feu : « *Ces ministres presque anonymes ont la puissance, puisqu'ils ont la signature [...] Ils sont monarchistes par principe, ultraconservateurs par définition [...] Il n'est pas possible d'en remettre plus longtemps le sort quotidien aux mains de sectaires, de cuistres, de trublions ou d'incapables notoires.* » Le 9 décembre, Pétain envisage l'arrestation de Laval et confie à La Laurencie une lettre justificative qu'il doit remettre à Otto von Stülpnagel pour Adolphe Hitler. Le 13 décembre, à la sortie du Conseil des ministres, il fait arrêter Pierre Laval... À Paris, La Laurencie jette Marcel Déat en prison...

En décembre 1940, la souveraineté de l'État français n'est déjà qu'un leurre. Le lendemain, Otto Abetz communique son ultimatum : libération immédiate des détenus... Pour preuve, il envoie une compagnie de SS en armes à Vichy, qui libère Pierre Laval. Le général La Laurencie est congédié, remplacé par le collabo Fernand de Brinon.

Dès lors, pour de nombreux Français qui n'acceptent pas la politique de collaboration, le général La Laurencie apparaît comme un hypothétique homme providentiel. Déjà lorsqu'il était à Paris, le colonel Heurtaux (2), qui vient de créer le réseau clandestin Hector, l'a rencontré. Le général lui a donné la liste des anciens de Saumur. Certains vont rejoindre le réseau, d'autres vont participer à la création de l'Organisation civile et militaire (OCM), l'un des principaux réseaux de résistance en zone occupée.

Pendant toute l'année 1941, à son arrivée en zone Vichy, La Laurencie prend contact avec quelques résistants. Comme le général Cochet (qui édite une lettre anticollabo et dont l'adjoint est Georges Léger, un Camelot du roi de Marseille),



Benoît-Léon Fornel de La Laurencie (1879-1958), général de corps d'armée. Commandeur de la Légion d'honneur (1939), Croix de guerre 1914-1918, Croix de guerre TOE, Médaille interalliée de la Victoire, Croix de guerre 1939-1945.

mais aussi Henri Frenay (dès janvier) qui rassemble autour de son journal *Liberté* le mouvement Combat dès qu'il aura fusionné avec le mouvement de Teitgen. D'anciens militaires se rapprochent de lui : le colonel Albert Thierry et Georges Batault (deux royalistes) qui vont constituer son état-major. Il rencontre aussi Christian Pineau (un ancien de la CGT), de Libération-Nord, à qui il confie : « *Le maréchal est gâteux, les ministres sont pourris. Tout cela est trahison et compagnie...* » (3)

« Je souhaite, en effet, la victoire de l'Angleterre et, qui est plus, je crois à cette victoire. »

La Laurencie, lettre à Darlan, Vichy le 2 mai 1941.

Pourtant il accepte, le 17 avril 1941, d'être membre de la commission du Conseil national chargée de l'étude de la réorganisation administrative de la France. Il est au même moment convoqué par le bureau du Maréchal, qui lui reproche ses propos anglophiles, mais aussi ses relations directes avec l'ambassade des États-Unis. Comme de nombreux militaires, le général affirme qu'il est fidèle au Maréchal... Il croit être dans la ligne Pétain.

De son côté, Darlan dénonce la floraison des mouvements dont l'action, secrète, ne peut être favorable au gouvernement. Il incrimine particulièrement un groupe qu'il croit monarchiste, dirigé par « deux

mulâtres », La Laurencie et Lémery (lettre de Darlan à Pétain, 27 juil. 1941). La réponse du Maréchal est directe. Le 12 août, il fait son discours sur le « *vent mauvais* », où il est explicite : « *Mon patronage est invoqué trop souvent, même contre le gouvernement, pour justifier de prétendues entreprises de salut qui ne sont, en fait, que des appels à l'indiscipline* ».

La Laurencie n'en continue pas moins de rencontrer la Résistance. D'après Frenay (4), Georges Batault organise une nouvelle entrevue. À Lyon, le général accompagné de deux Américains, le brigadier général Legge, attaché militaire à Berne, et un certain Allen Dulles, futur chef de la CIA, discutent avec le chef de Combat. De là naît la supposition que le général travaille pour les Américains. Combat recevra près de 350 000 francs de La Laurencie (5). Le 15 décembre, il retrouve de nouveau Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Henri Frenay et François de Menthon, pour essayer de travailler ensemble. La rencontre se conclut sur un désaccord de fond concernant l'allégeance au général de Gaulle.

Vichy ne peut accepter ce général qui contredit l'ordre de l'État français. Pierre Laval, de retour au pouvoir, le fait arrêter (1942). Il subit un internement administratif, d'abord à Vals-les-Bains puis à Évaux-les-Bains en compagnie d'autres récalcitrants à la politique de collaboration (6). Libéré le 8 juin 1944 (7) par l'action du docteur Henri Martin et de Roger Stéphane, il reprend contact avec la Résistance. Les querelles entre l'armée (ORA), les gaullistes (AS) et les communistes (FTP) conduisent les chefs auvergnats à proposer que le général de La Laurencie devienne le chef régional. La réponse du BCRA est nette : « *Le général de Gaulle est opposé à confier une mission au général de La Laurencie* ». ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Pierre Mesmer.)

- (1). Marc Ferro, *Pétain*, éditions Fayard, 1987.
- (2). Henri Michel, *Vichy année 40*, éditions Robert Laffont, 1966.
- (3). Le colonel Alfred Heurtaux, compagnon de la Libération, le cite dans son témoignage de janvier 1946 parmi ses collaborateurs de la fin de l'année 1940.
- (4). Christian Pineau, *La Simple Vérité*, éditions Julliard 1960.
- (5). Frenay, seul chef ayant rencontré La Laurencie en présence des Américains, est la source unique de tous les récits ultérieurs.
- (6). On lira sur ce sujet l'excellente analyse de madame Johanna Barasz dans *Vingtème siècle* (2007), « *Un vichyste en Résistance, le général de La Laurencie* », éditions Presses de Sciences Po, en accès libre sur internet.
- (7). Colette Calmon, *L'Évasion oubliée : Évaux-les-Bains, 8 juin 1944*, Publi-Fusion éditeur, 2007.

Brèves royales

■ **4 octobre. Lucknow (Inde).** – Décès du rajah de Mahmudabad, Muhammad Amir Khan, 80 ans. *The Economist* rappelle le conflit judiciaire qui l'avait opposé depuis la mort de son père, en 1974, à l'État indien sur la confiscation de ses grandes propriétés de l'État d'Uttar Pradesh, dont le fort-palais le mieux conservé de l'époque moghole. La famille, qui fait remonter sa généalogie jusqu'au clan du calife Abou Bakr et aux Abbassides, gouvernait une région en majorité musulmane jusqu'à ce jour. Son père avait choisi le Pakistan en 1957, ce qui avait fait tomber ses biens dans la catégorie d'ennemis, en dépit du fait que son fils était resté en Inde avec la nationalité indienne. En septembre 2005, la Cour suprême indienne lui avait donné raison. Le gouvernement a toujours refusé de s'exécuter. Le président Modi avait même étendu la législation à tous les héritiers de Pakistanais, même Indiens.

■ **11 octobre. Buckingham.** – Communiqué du Palais où Charles III se dit « consterné et condamne les actes barbares des terroristes en Israël » ; prince de Galles, il avait effectué en 2020 la première visite officielle d'un membre de la famille royale en Israël depuis la fin du mandat britannique sur la Palestine (1920-1948). Une visite royale était dite en préparation en mai dernier.

■ **13 octobre. Rabat.** – Ouverture de la session parlementaire par le roi Mohammed VI, entouré du prince héritier et du prince Moulay Rachid. Les directeurs généraux du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, dont les assemblées générales ont lieu à Marrakech, assistaient à la séance. Sur fond de séisme et de conflit palestinien, le roi a mis en avant la cohésion de la société marocaine, due, selon lui, à trois groupes de valeurs : valeurs religieuses et spirituelles (« *modèle réussi de vivre-ensemble* », respect mutuel des musulmans et des juifs), valeurs nationales dont « *la monarchie est la clé de voûte* » (« *À la faveur de l'adhésion unanime des Marocains, l'institution monarchique a toujours eu la vocation première d'unifier et de rassembler toutes les composantes du peuple marocain. De fait, elle puise son essence de la forte symbiose et des liens d'allégeance mutuelle qui unissent le Trône et le peuple* »), enfin, valeurs de solidarité et de cohésion sociale : le roi a annoncé la poursuite de la réforme du code de la famille et un vaste programme d'aides sociales.

MARIE-JO YORK.

Notre souscription 2023

Bien, mais peut mieux faire

La 2^e liste que nous publions ci-dessous montre que nos lecteurs ont répondu à notre appel un peu inquiet de septembre dernier. Qu'ils en soient chaudement remerciés.

Pour autant, il reste encore un vigoureux « coup de collier » à donner pour atteindre le chiffre de **12 000 euros** qui est nécessaire pour équilibrer notre budget 2023. Nous devons en effet poursuivre la rénovation de nos supports internet qui sont un instrument de promotion essentiel pour le journal et pour la NAR : ainsi notre chaîne Youtube est passée en quelques mois de 5 000 à plus de 11 000 abonnés !

Que les amis qui nous ont fait part de leur intention de souscrire ne tardent plus à nous adresser leur contribution pour nous permettre de passer le cap de la fin de l'année et de poursuivre notre progression.

Pour souscrire, il suffit de nous adresser un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

2^e liste de souscripteurs

Christophe Bredillet : 50 – David Arnaud : 50 – Didier Bourdelin : 50 – Philippe Fermon : 150 – François Viet : 50 – Bernard Thibault : 50 – Alain Perdrix : 50 – Martin Hybler : 50 – Jean-Pierre Dauvillier : 40 – Anonyme Paris : 20 – Alain Barré : 50 – Gérard Bonhomme : 20 – Gérard Bellebeau : 20 – Jean-François Asselin : 100 – Lucien Jaume : 50 – Grégory Thomas : 30 – Renaud Rumin : 50 – François Bourguignon : 150 – Jean-Claude Adrian : 50 – Jacques Sapir : 50 – François Renié : 100 – Michel Kerautret : 100 – Daniel Rietsch : 110 – Pascal Arvis : 20 – François Gerlotto : 200 – Philippe Favre : 150 – Marc Desaubiaux : 200 – Anonyme Nogent-le-Rotrou : 150 – Jean-Marie Tissier : 120 – Anonyme Illkirch : 10 – Jacques Roué-Daéron : 120 – Philippe Prebet : 150 – Denis Matton : 20 – Roselyne Defranould : 30 – Thierry Boitel : 110 – Jacques Lamballais : 11 – Jacques Nikonoff : 50 – Guy Leres : 100 – Henri Houzet : 100.

Total de cette 2^e liste : 2 971 €
Total général : 7 581 €

Le message de soutien de Mgr le comte de Paris à Israël et au peuple israélien

Domaine royal, le 13 octobre 2023

La Princesse et moi-même sommes très sensibles à ce qui se passe en Israël après l'attaque terroriste qui l'a secoué. Ma famille a été solidaire d'Israël depuis son indépendance et compte parmi les fidèles amis de ses dirigeants au long des années.

Nous ne pouvons que condamner cet acte barbare qui porte une nouvelle fois atteinte à l'intégrité du peuple juif.

Nous assurons l'État d'Israël et le peuple israélien de nos pensées particulières et prières en ces moments difficiles qu'ils traversent. Nous adressons toutes nos condoléances aux familles qui ont perdu des enfants, des parents et des proches dans ce drame. Nous exprimons notre compassion à celles qui vivent en France, en particulier à Toulouse, et dont certains membres ont été tués, blessés ou enlevés.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de contribuer, en conscience, à faire cesser ces actes de haine qui avilissent la nature humaine et portent atteinte au bien commun de notre civilisation. Ainsi, comme d'autres voix qui se sont exprimées, j'appelle à la libération immédiate de tous les otages et à la saisine de la justice en France ainsi qu'à l'international.

En ce jour des apparitions de Fatima, où a retenti en 1917 la demande prophétique de la Vierge Marie de prier pour la paix, je forme le vœu d'un rétablissement des conditions de sécurité d'Israël, dans un Proche-Orient où vivent aussi de nombreux chrétiens, pour que cette région du monde puisse librement choisir un vrai chemin de paix.

Royaliste n° 1264 du 23 octobre 2023

Page 2 - La chute de la maison Mélenchon. - **Page 3** - Prix de l'électricité - La politique au crible. - **Page 4** - Langue française. - La quinzaine sociale. - **Page 5** - L'UE aux mains des lobbies. **Page 6** - L'élevage français. - Terre et mer. - **Page 7** - Donner à la France un avenir - **Page 8** - La diplomatie de Mme Meloni. - Voix étrangères. - Les Faits majeurs. - **Page 9** - L'empire de la force - **Pages 10-11** - La légitimité au péril des factions. - **Pages 12-13-14** - Notes de lecture. - **Page 15** - L'exception Michéa. - **Page 16** - Patrice Jean. - Marin de Viry. - **Page 17** - Hercule Poirot. Documentaire. - Expositions. - **Page 18** - Gl de La Laurencie. - **Page 19** - Brèves royales. - **Page 20** - Le pari perdu de la résilience.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



par Bertrand Renouvin

Le pari perdu de la résilience

Pour une fois, il s'est tu. Aux obsèques de Dominique Bernard, l'homme qui est censé incarner l'État figurait une impuissance érigée en système - non de gouvernement, mais de gestion des problèmes.

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, la mort d'un autre professeur sous les coups d'un jeune terroriste ne révèle pas seulement une faille sécuritaire. Elle rappelle la permanence de la menace qui pèse sur certains de nos concitoyens, désignés comme cibles en raison de leur enseignement, de leur conviction religieuse ou de leur rôle dans la sécurité publique.

Face au danger qui rôde, on multiplie à raison les actions préventives tandis qu'Emmanuel Macron tonne que l'État sera « impitoyable ». Dans la cour de la Sorbonne, le 21 octobre 2020, le même personnage avait déclaré que « Samuel Paty est devenu vendredi le visage de la République, de notre volonté de briser les terroristes, de réduire les islamistes... ». Il y avait eu ensuite le vote d'une loi contre le séparatisme et l'on nous prépare, dans une confusion totale, la 21^e loi sur l'immigration.

Cette impuissance bavarde n'est pas le signe d'un simple laxisme. Bien avant Macron, la classe dirigeante a fait le pari cynique de la résilience de la société française. Elle a parié sur le sens du devoir, sur la passion du métier, sur le dévouement au bien public des militaires, des policiers, des professeurs, des médecins, des infirmières... Elle a parié que, malgré la dégradation de leurs conditions de travail, malgré les mouvements de « grogne » - le mot est significatif - ces personnels décisifs rempliraient jusqu'au bout leurs missions. Pendant la pandémie, on s'est aussi aperçu que nous ne pouvions pas vivre sans les innombrables ouvriers de la maintenance - mais quant à eux il était simple de se dire en haut lieu qu'ils feraient leur boulot parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix.

Ce pari sur le dévouement des personnels décisifs s'est accompagné de budgets minimalistes, selon la trop fameuse rigueur qui n'a jamais empêché les cadeaux fiscaux aux hautes classes et le versement de subventions inopérantes au patronat. Quand on a le sens du devoir, n'est-ce pas, on s'arrange avec les moyens du bord... Nous avons vu le résultat de ce calcul sordide lors de la pandémie. C'était peu d'avoir su s'apercevoir que notre armée n'avait plus les moyens d'assurer la défense du territoire par des moyens conventionnels - mais on continue de faire patrouiller dans les rues les hommes de régiments d'élite au mépris de leur entraînement. Et nous voyons nos policiers, qui devraient faire de la police de proximité, dépassés par les

organisations mafieuses et à nouveau défiés par les terroristes.

Il est vrai que les moyens du renseignement ont été augmentés, de même que les effectifs de la police et de la gendarmerie. Encore faut-il que les services de renseignements soient écoutés par les autorités politiques - ce ne fut pas le cas au Niger - et qu'il y ait une claire doctrine d'emploi des forces de police. Or l'assassinat de Dominique Bernard remet en évidence l'immense désordre dans lequel ont disparu la politique de sûreté publique et la politique de l'immigration.

Ce désordre se produit dans un environnement tracé par la Cour européenne des droits de l'homme, par les directives de l'Union européenne et par sa pratique de la privatisation de toutes choses - y compris la lutte antiterroriste. C'est dans ce désordre « européen » que s'inscrit la pratique ordinaire mais rigoureusement antipolitique de cogestion du ministère de l'Intérieur par les directions syndicales. S'y ajoute la cogestion des questions migratoires et du droit d'asile par le ministère et par des entrepreneurs humanitaires grassement subventionnés et résolus à imposer l'idéologie sans-frontériste. La surcharge de travail des fonctionnaires et les travers ordinaires de la bureaucratie s'ajoutent aux désordres structurels et, corruption aidant, on voit l'État admettre sur le territoire national des individus dangereux, fabriquer des clandestins par impéritie et se trouver dans l'incapacité de faire appliquer les décisions de justice relatives aux expulsions d'étrangers délinquants.

Pour que le tableau ne soit pas trop incomplet, j'ajoute les petits arrangements locaux pour s'attirer la bienveillance des islamistes, le pacte tacite avec les tenanciers de l'économie parallèle en vue du maintien de l'ordre et la cécité volontaire lorsque des lycéens juifs sont harcelés. J'ai bien entendu le ministre de l'Intérieur déclarer que « personne ne touchera à un cheveu d'un juif de France sans attendre la réponse foudroyante de l'État ». Mais pourquoi a-t-on laissé l'antisémitisme se développer depuis au moins trente ans dans divers quartiers et écoles ?

A très bas prix, la gouvernance oligarchique a acheté du temps par des « chèques » et des subventions, en pariant que le dévouement des personnes et le temps qui passe finiraient par diluer les problèmes. Or le temps de l'histoire n'est pas passé et il n'y a pas de fonction publique ni de citoyenneté sans une autorité effective, sans la puissance de gouverner qui implique le choix méthodique des moyens et l'explicitation de ceux-ci. Dans l'angoisse, nous attendons. ■

Ne manquez pas le prochain Mercredi de la NAR

Mercredi 8 novembre à 20 h 00 dans nos locaux parisiens

Arnaud Teyssier

Historien, professeur associé à l'École normale supérieure

Pour une conférence sur le thème :

**Louis-Philippe, dernier roi des Français :
les leçons d'un destin**

